

Bains sur Oust



Page 7
CAMPING

Bulletin Municipal



Page 9
Le marché d'été
à l'île aux Pies



Page 23
Sport nautique
École les colibris



Page 28
Comité Poellgor
Gouel Ballon

Juillet 2023 - N°07



Bains sur Oust

SOMMAIRE

● Édito du Maire	p. 3
● Vie municipale	p. 4 à 14
● Les échos du conseil	p. 15 à 16
● Tribune Libre	p. 17
● Services municipaux	p. 18 à 21
● Ça bouge à Bains	p. 22
● Les écoles	p. 23 à 25
● La parole aux associations	p. 26 à 34
● En bref	p. 34 à 38
● Etat civil	p. 39
● Agenda	p. 40

MAIRIE de Bains sur Oust

Place de la Mairie
35600 Bains sur Oust
Tél : 02 99 91 70 87
Fax : 02 99 91 70 82
e-mail : accueil@bainssuroust.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h (*sauf mercredi*) et de 13h30 à 17h15.
Samedi : de 9h à 12h, *sauf les veilles de fêtes*.
Fermé les samedis de juillet et août.

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi
de 7h45 à 12h
et de 13h à 17h30
(*fermé le mercredi matin*)
Tél. : 02 99 91 64 51
Portable : 06 80 68 92 10
Fax : 02 99 91 78 95
servicetechniques@bainssuroust.fr

URGENCES

Tél. **astreintes élus** : 06 80 64 43 36
(*urgences week-ends et jours fériés*)
SAMU : 15 / **Police** : 17 / **Pompiers** : 18
Gendarmerie : 02 99 72 16 28
Ambulances YVOIR : 02 99 91 77 92
Ambulances ESNAUD : 02 99 71 35 35
Ambulances PROVOST : 02 99 71 10 82
Défiibrillateurs : voir liste complète page 35

Bulletin Municipal JUILLET 2023 N°7
Directeur de la publication :
M. Le Maire
Création graphique et impression :
Arménia Graphic - Pipriac
Tél. 02 99 41 80 66
Crédit photo couverture : Romain Ernoult
"Instant drone production"
Tirage : 1750 exemplaires



Retrouvez toute l'info
de votre ville sur :

www.bainssuroust.fr



Chèr(e)s Bainsois(es) et Bainsois(es),

Cette édition estivale du bulletin municipal est pour moi une nouvelle occasion de vous retrouver et faire un point d'actualité sur notre Commune. Nous vivons dans un contexte international marqué à la fois par le conflit ukrainien et par une situation économique mondiale très déséquilibrée qui impactent évidemment tous deux le pouvoir d'achat. Cette situation nationale et internationale va obligatoirement concerner notre Commune. Le Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la Commune et de Redon Agglomération, pour construire un cadre de vie répondant à vos besoins : le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.

Nous mobilisons toutes les subventions et partenaires afin que les investissements se réalisent sans augmentation significative de vos impôts et sans obérer les capacités d'action pour les mandatures futures.

Nos associations demeurent actives, sources de lien social et de convivialité : je vous invite plus que jamais à les rejoindre ! Devenez bénévoles, devenez les artisans de la vitalité de la Commune. Au cours de ce premier semestre 2023, nous avons pu vivre de bons moments à travers les nombreuses manifestations qui se sont déroulées : la troupe de théâtre Nominoë a une nouvelle fois rassemblé le plus grand nombre de spectateurs. Le Trail des 3 Chapelles, en mars dernier, a rencontré un vif succès. Le traditionnel rassemblement des vieilles motos du 1er Mai a comptabilisé plus de 200 participants et près de 5 000 spectateurs. Nous félicitons le Club des Cadets pour sa belle saison et son maintien en Régional 1. Le mois de juin marque le début de la pause estivale de nombreux clubs et associations : avant cette pause bien méritée de deux mois de nombreuses animations sont organisées pour se dire au revoir et se souhaiter un bel été avant la reprise en septembre ! Certains se voient remettre leur nouvelle ceinture, je pense aux judokas, d'autres s'organisent une journée détente, une rencontre interclubs... Les idées ne manquent pas.



Comme chaque année, nous entrons dans l'été en musique ! L'équipe municipale accompagnée de bénévoles vous a proposé une soirée musicale en centre-bourg animée par des artistes locaux le vendredi 23 juin ! Puis les festivités se poursuivront autour de nos trois chapelles, grâce aux associations et frairies qui font vivre notre patrimoine. A la rentrée, le salon des arts créatifs vous accueillera puis à l'automne, le rendez-vous à ne pas manquer sera le salon de l'innovation et de l'orientation. Ce salon de grande envergure vous accueillera les 16, 17 et 18 novembre : entreprises, écoles, professionnels seront présents et sur place de nombreuses conférences et expérimentations séduiront tous les publics. La fin de l'année 2023 se clôturera par un marché de Noël sur la Place Nominoë, un concert à l'Église et bien d'autres animations dont un feu d'artifice.

Cela fait trois ans que vous nous avez fait confiance pour assurer la gestion de la Commune, je profiterai du prochain bulletin municipal pour faire un bilan à mi-mandat. Nos engagements de campagne sont tenus. Je remercie l'équipe municipale majoritaire pour son travail et son investissement au quotidien. Animés par la passion, celle qui nous a guidé pendant ces trois premières années, nous poursuivons notre mandat avec ardeur et humilité, pour notre Commune et pour tous les Bainsois(es) et Bainsois(es) sans distinction. Nous ne sommes pas sans penser à nos habitants qui souffrent, qui sont isolés ou en perte d'autonomie, soyez assurés de notre soutien et de notre grande disponibilité pour les accompagner et les orienter au mieux.

La vie continue, de nombreux projets sont en cours d'étude ou de réalisation, parmi ceux-ci :

- La fin des travaux de la Maison des Associations est très proche, la réouverture est prévue pour septembre ;
 - Les travaux de rénovation et d'extension des services techniques vont débiter dans quelques semaines ;
 - Le projet de nouveau P.L.U. a été adopté au cours du Conseil Municipal du 12 Mai ;
 - L'étude sur la réhabilitation du Patronage et de la Fosse Piquet, débutée en octobre 2022, est à présent dans sa phase 3 « élaboration d'un programme d'actions » ;
 - Nous saisissons l'opportunité des « fonds verts » mis à disposition par l'État pour réaliser nos réhabilitations énergétiques ainsi que le remplacement de l'ensemble du parc d'éclairage public en leds ;
 - Nous sommes également très attentifs au projet de ligne nouvelle Ouest Bretagne Pays de Loire (L.N.O.B.P.L.). Considérant la consommation de foncier et l'impact sur l'activité agricole nous nous orientons vers une décision négative sur ce tracé.
 - Enfin, une réflexion est menée pour compléter les équipements collectifs communaux (la maison des sports mutualisée, les terrains de football, l'aménagement et la sécurisation des entrées de bourg ...) ;
- Soyez assurés de la mobilisation de l'équipe municipale et de l'ensemble des agents communaux pour faire de Bains sur Oust une Commune où il fait bon vivre.

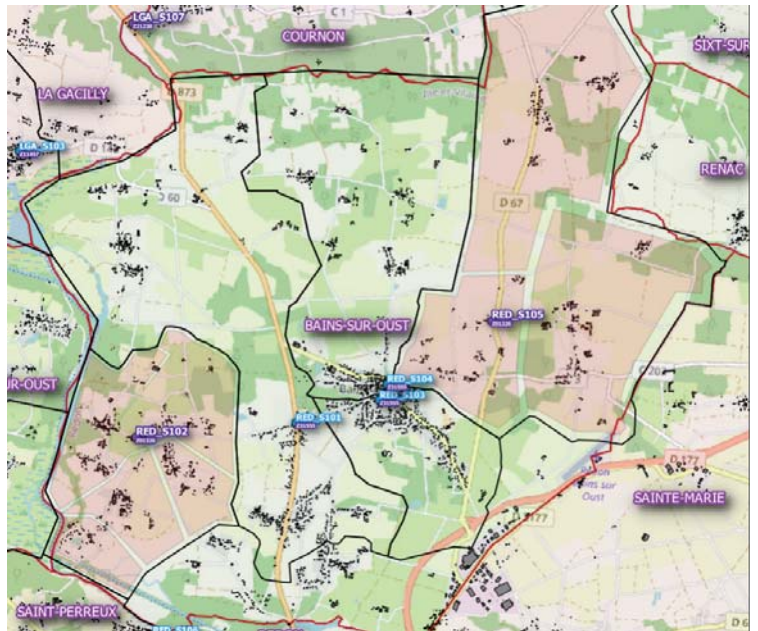
Je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro de bulletin municipal, un excellent été à toutes et à tous... Et de bonnes vacances !

Le Maire,
Daniel BARRE,

Une partie du territoire est couverte par la fibre optique

Le Syndicat mixte de coopération territoriale Bretagne plus connu sous le nom de Mégalis, est le maître d'ouvrage du déploiement de la fibre optique en Bretagne. Le THD (Très Haut Débit) qui a déjà été déployé depuis quelques années sur le territoire communal a connu récemment une nouvelle phase de développement.

Au début du mois de juin, la société AXIONE qui intervient pour le compte de MEGALIS, nous a fait parvenir l'état d'avancement du chantier. L'entreprise nous a informé (voir le plan ci-dessous) du chantier de déploiement.



Les zones RED102 (sud Ouest)

et RED105 (Nord Est) qui apparaissent de couleur rose pâle sur la carte, viennent d'être achevées et représentent 619 prises sur l'ensemble de la commune de Bains-sur-Oust. La commercialisation pourrait intervenir en septembre.

Rappel : Pour connaître l'éligibilité en fonction de son adresse, il est nécessaire de consulter le site internet thdbretagne.bzh.

La fibre

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*



Le brûlage des déchets végétaux

Il faut noter que selon la réglementation, les « déchets verts » qui sont souvent des éléments comme la tonte de pelouse, ou la taille de haies et d'arbuste, s'ils sont produits par des ménages, sont assimilés à des déchets ménagers. Il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est également interdit.

Car le fait de brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Que faire ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps. Il est également possible de les déposer en déchetterie en respectant les règles mises en place par Redon Agglomération.

DÉSHERBAGE ET BIODIVERSITÉ

En cette période printanière, la végétation redémarre, toute la végétation. Pour le jardinier amateur, il s'agit de celle que l'on a semée ou replantée, et il y a aussi les autres, ceux que l'on appelle « mauvaises herbes ». Il est alors tentant de vouloir s'en débarrasser. Or depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, stocker ou utiliser de produits phytopharmaceutiques de synthèse pour traiter ou désherber leur jardin.

Pourquoi cette réglementation ?

Les produits phytopharmaceutiques, plus communément appelés « pesticides », sont utilisés pour protéger les plantes d'autres organismes considérés comme nuisibles. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides...

Conçus pour détruire des organismes vivants, ces produits de synthèse ne sont pas sans conséquence sur l'environnement et sur notre santé, à plus ou moins court terme. Il a par exemple été montré que les pesticides, et en particulier les insecticides, ont de nombreux effets aigus et chroniques sur les pollinisateurs comme les abeilles, les papillons. Aussi, la réglementation mise en vigueur a voulu réduire l'utilisation et l'impact de ces substances.

Que prévoit la réglementation ?

La vente, la détention et l'utilisation des produits ci-dessus sont interdites pour les jardiniers amateurs et les professionnels non agréés. Des sanctions sévères sont aussi prévues pour les professionnels qui ne respecteraient pas les conditions d'usages de ces produits. Seuls des produits portant la mention EAJ (Emploi autorisé dans les jardins) peuvent être employés.

Pour autant, quel que soit le produit utilisé, l'application directe sur le réseau hydrographique (mares, fossés, canaux, bassins de rétention d'eaux pluviales, caniveaux, bouches d'égout...) et à moins de 5m des points d'eau est interdite. En outre, l'utilisation des produits par pulvérisation au voisinage des points d'eau doit être réalisée en respectant la zone non traitée (ZNT) figurant sur l'étiquette.

Quelles alternatives ?

La Société Nationale d'Horticulture de France, association reconnue d'utilité publique anime un site internet intitulé www.jardiner-autrement.fr qui fournit de très nombreuses informations pratiques pour jardiner en s'appuyant sur les équilibres naturels, le choix de végétaux locaux bien adaptés à leurs milieux de vie, une bonne gestion de l'eau. Si toutefois ces méthodes ne suffisent pas à maintenir les attaques ou les maladies, certains produits autorisés peuvent alors entrer dans l'entretien du jardin. Comme mentionné ci-avant, les produits portant la mention Emploi autorisé au jardin (EAJ) peuvent être utilisés par les particuliers.).

Source : OFB, Office Français de la Biodiversité.

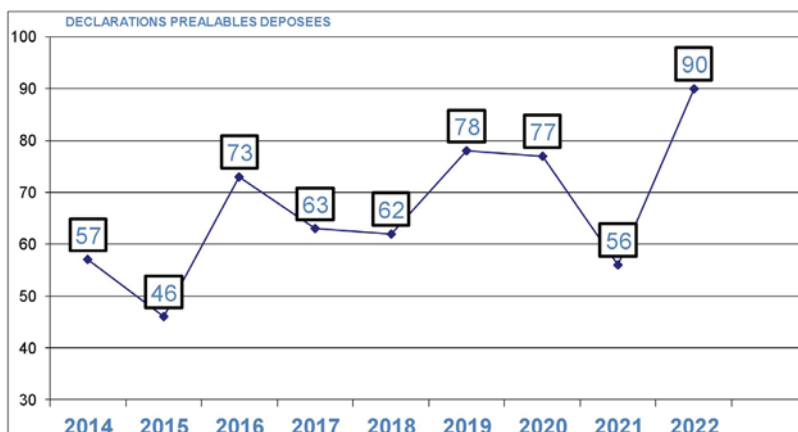
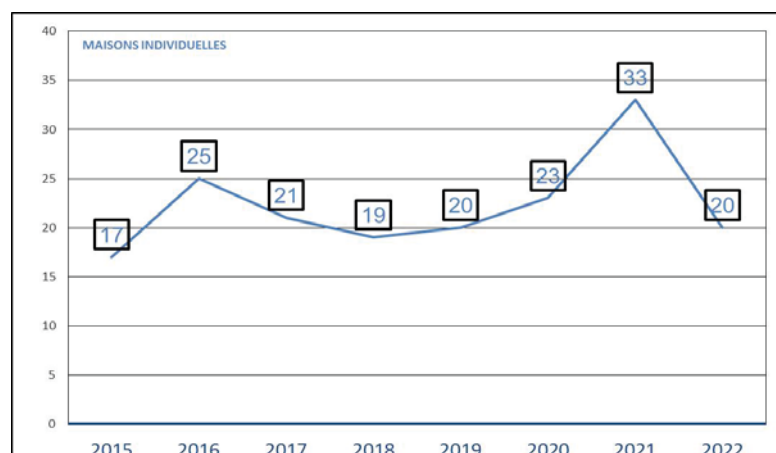
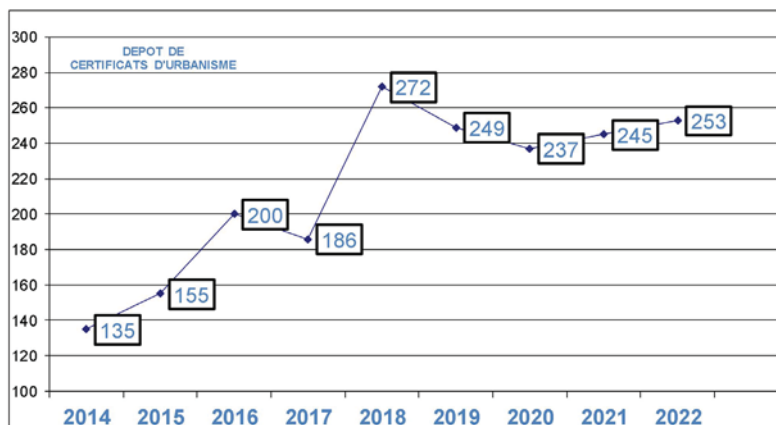


LES ÉVOLUTIONS DE L'URBANISME

La délibération relative à la révision du PLU a été prise en décembre 2013, qu'un bureau d'études (Atelier d'Ys) a été missionné en fin d'année 2015. Ensuite, l'arrêt de la révision a été décidé en mars 2021, puis une enquête publique a été diligentée du 20 septembre au 24 octobre 2022.

L'ensemble du dossier « révision du PLU » est disponible sur le site internet de la commune <https://www.bainssuroust.fr/revision-generale-du-plu/>

Statistiques de l'urbanisme pluriannuelles



Urbanisme

CAMPING 2023

Depuis 2022, le camping municipal est en gestion privée. Jean-Marie DEBARLE en assure le bon fonctionnement et on ne peut que se féliciter de la nouvelle image qu'il a su donner au camping. La saison estivale 2022 fut très favorable et les nouvelles offres d'hébergement (cabanes étapes, tentes glamping, Dili'tentes XL, tentes Cocon, Easy camp ou tente toute équipée) ont séduit les vacanciers avides de repos et de nature.

Avec 9632 nuitées l'an passé, nous ne pouvons qu'espérer faire encore mieux en 2023 ! D'autant plus que le camping "Plein Air Bainsois" vient d'obtenir sa 3^{ème} étoile !



Qui dit "gestion privée", dit espace privé de travail ! Merci aux randonneurs ou promeneurs de ne pas traverser le camping pour quelque raison que ce soit !

LE "PLEIN AIR BAINSOIS"
ouvert d'Avril à Octobre
06 40 92 65 45
campingileauxpies.com
facebook

**Tyrolienne
ouverte
au public
de 9 h à 22 h**



Tentes Cocon.



Dili'tente XL.



Safari.

Projet de réhabilitation du Patronage et de la Fosse Piquet

Dans le bulletin municipal de décembre 2022, nous évoquons la 1^{ère} phase de l'étude, à savoir le diagnostic des bâtiments et des espaces arborés.

En début d'année 2023 (le 22 février et le 28 mars), 2 rencontres avec des habitants intéressés, des associations, les écoles... ont permis de former des groupes de travail pour imaginer ensemble des scénarios, réfléchir sur des points techniques...

Le 13 Mars, une réunion publique a permis de présenter l'avancer de l'étude ; puis les habitants et élus présents ont travaillé ensemble autour des scénarios possibles.

Après une présentation des 3 scénarii aux élus, le cabinet SOCLE a énoncé les différentes options de réhabilitation du Patronage et de la Ferme de la Fosse Piquet.

Le 12 mai, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, les choix suivants :

– **PATRONAGE** : la version MAXI A a remporté les faveurs des élus, avec des gradins rétractables laissant un espace libre au sol d'environ 200 m² pouvant accueillir différentes activités à vocation culturelle. Cette version s'entend avec une extension à l'ouest du bâtiment pour recevoir la partie accueil, technique et logistique.

– **LA FERME DE LA FOSSE PIQUET** : la version MINI a été retenue avec la déconstruction partielle de la partie Est de la longère (la plus dégradée) pour y créer un théâtre de verdure. Cette déconstruction sous-entend la récupération des matériaux (bois de charpente, pierres des murs...) pour y créer des structures d'assises, des murets.

– **PARC PAYSAGER** : prioriser la préservation des arbres remarquables par un entretien raisonné et leur mise en valeur par des dénivelés, des buttes, des platelages bois.

Très prochainement, l'atelier SOCLE nous rendra un ensemble de fiches actions sur nos choix pré-cités, et des plans de composition.



Vous pouvez consulter les documents rédigés par les architectes (livret 1 diagnostic & livret 2 scénarii) sur le blog <https://fossepiquet.wordpress.com> ou aller les consulter en Médiathèque.

à Bains-sur-Oust Domaine de la Fosse Piquet

Livret 2 - Scénarii discutés
explorations architecturales, paysagères et programmatiques par Socle



Scénarii discutés 2023 | territoire de Bains-sur-Oust / Étude pour la réhabilitation du domaine de la Fosse Piquet | volume 1 | 12 | Oct. 23





IntraMuros

Avec le site internet, le panneau lumineux et Facebook, la commune de Bains-sur-Oust complète ses sources d'informations avec l'application IntraMuros. Depuis un an, les communes de Redon Agglomération utilise énormément ce moyen de communication rapide et intuitif pour information leurs habitants en temps réel !

Nous ne pouvons que vous conseiller de télécharger cette application gratuite (soit sur Play Store, soit sur Apple Store) puis vous choisissez les communes dont vous souhaitez connaître les actualités.

Marchés d'été



Le panneau d'affichage légal

Voici donc 6 mois que le panneau d'affichage légal est en fonctionnement. Il contient toutes les informations que vous aviez auparavant en version "papier" (Permis, CU, arrêtés, PLU...

N'hésitez pas à demander à l'accueil de la Mairie pour vous guider dans l'utilisation de la borne tactile.

Marché d'été à l'île aux Pies (juillet et août)

Pour la 3^{ème} saison estivale, le Marché bio et local du jeudi soir habituellement stationné sur la place Nominoë, sera transféré sur le site de l'île aux Pies du jeudi 13 Juillet au jeudi 17 Août inclus.

Vous pourrez y retrouver les légumes de saison, du fromage, du pain bio, de la bière, du miel et jus de pommes, des empanadas, des plants et graines, un affuteur-rémouleur...

Séverine BOUCAUD "A la bonne crêpe et galette" restera sur la place aux horaires habituels (11 à 19 H)





Assemblées de Quartier

Un projet commun aux Assemblées de Quartier et, aux associations « Reine des prés » et « les amis du patrimoine de Bains sur Oust », se met en place autour d'un chemin de la biodiversité et du patrimoine.

Des sorties découvertes sont en cours avec des intervenants qualifiés dans ce domaine pour ouvrir nos yeux sur la richesse naturelle de notre commune et la mettre en valeur sur le circuit.

Le jeudi 11 mai, nous avons pu échanger avec :

-Henry-Claude COURONNE, grand connaisseur des oiseaux et de l'environnement

-Daniel GUAIS, botaniste, grand connaisseur du territoire

Tous les deux adhérents à Redon Bretagne Vivante

(<https://www.bretagne-vivante.org/organisateur/antenne-de-redon/>)

Nous avons pu évoquer notamment l'importance de pratiquer la tonte différenciée pour préserver la biodiversité dans nos jardins, l'attention particulière à donner aux hirondelles menacées d'extinction, aux chouettes et aux chauves souris si importantes à notre écosystème.

Les prochaines sorties seront autour du patrimoine Bainsois des haies et arbres et des eaux et zones humides (date à fixer).

Qu'est-ce que la tonte différenciée ou tonte raisonnée ?

Le temps du gazon bien vert, parfaitement tondu, de façon uniforme, au ras du sol, est révolu. La tendance est aujourd'hui à la tonte différenciée qui consiste à ne tondre que pour créer des circulations permettant d'accéder à différentes parties du jardin, ce qui nécessite malgré tout de bien réfléchir, au préalable, aux passages faussement aléatoires de la tondeuse. Ainsi, ces cheminements tondu - jamais rectilignes pour des raisons esthétiques – vous permettront d'aller d'un point A à un point B correspondant à un trajet nécessaire au quotidien : par exemple entre le potager et le composteur, ou entre le poulailler et la maison, etc. Le passage de la tondeuse peut être motivé par l'accès à des petites bulles de tranquillité équipées d'un banc ou d'un transat, à des coins bucoliques ornés d'un bassin de jardin, d'un arbre majestueux, etc. Surtout maintenez des corridors écologiques permettant aux espèces de circuler entre leurs différents milieux de vie.



Assemblées

Source :
jardinage.lemonde.fr

 Marie JOLLY, conseillère municipale déléguée aux Assemblées de quartier

Conseil Municipal des Enfants

« J'ai bien aimé être conseiller municipal car je pouvais prendre des décisions pour les enfants de la commune. Cela m'a permis de mieux comprendre le déroulement du conseil municipal et de la mairie. Et c'est pour ça que si je peux, je vais me représenter aux prochaines élections. » affirme Antonin

"Ce que j'ai le plus aimé au C.M.E. c'est décider et mettre en place des actions utiles pour les habitants comme le goûter intergénérationnel et les jeux pour enfants » ajoute quant à elle Clémence.

"J'ai apprécié ces deux années. C'est passé très vite. Ce qui est bien, c'est qu'on améliore notre commune, et aussi pour nous. Merci pour ces deux années !!!" poursuit Lucas.



« J'ai aimé faire le conseil des enfants car on a pu réaliser plusieurs projets comme par exemple installer des structures de jeux, faire des hôtels à insectes et faire une journée intergénérationnelle. » complète Ilan

« Malgré, le fait que la plupart des séances étaient en même temps que d'autres de mes activités, je garde un très bon souvenir du CME. Voir nos idées prendre forme pour aider la commune c'est ce que j'ai préféré dans le CME.

Pour finir, j'ai un conseil pour les prochains élus. Engagez-vous ! Il y a plusieurs élus qui ne viennent jamais aux réunions et cela m'a fortement déçu. » conclut Léonard

Rencontre intergénérationnelle

Les élus du CME avaient programmé au cours de leur mandat d'organiser une rencontre avec des personnes âgées. Un des élus a suggéré d'inclure un Karaoke pour cette rencontre.

Pour ce faire, ils ont rencontré le responsable de l'évènement lors d'une réunion et tous les points pour l'organisation ont été discutés : la déco, les prises de photos, les sollicitations des aînés pour venir chanter...



L'ensemble des membres du CME a été ravi de ce goûter au cours duquel tous les intervenants et invités ont pris part avec plaisir et joie autour des jeux et du karaoké.

Chasse aux œufs

Le dimanche 9 mai, la traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu dans le parc de la Rouardais. Nous remercions les propriétaires de nous avoir autorisé à emprunter cet espace qui est tout à fait adapté à cet évènement.

La matinée était ensoleillée et a rassemblé une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents et de leurs grands-parents.

Des enfants du CME sont venus aider à cacher les œufs et ont participé au déroulement de ce moment joyeux qui a été mis en place en toute simplicité. Chacun est reparti avec son panier rempli de manière équitable et avec le sourire aux lèvres en attente de déguster ses œufs en chocolat.



Visites au Sénat et l'Assemblée nationale

Pour la fin du mandat des jeunes élus du CME, la collectivité propose une visite de l'Assemblée Nationale au Palais Bourbon ainsi que la visite du Sénat au Palais du Luxembourg.

Nous avons sollicité notre sénatrice Mme Gatel et notre députée Mme Hignet afin de nous accueillir au sein de leur assemblée. Elles nous ont répondu positivement et nous aurons le grand plaisir de visiter le palais du Luxembourg où siège le Sénat, ainsi que le Palais Bourbon lieu de l'Assemblée nationale.

Cette visite se déroulera le 8 juillet.

Commémorations

Lors des différentes commémorations, quelques jeunes du CME ont voulu être présents et se sont déclarés volontaires pour être porte-drapeaux. Ils ont servi au pot de l'amitié qui concluait ces cérémonies.



FINANCES

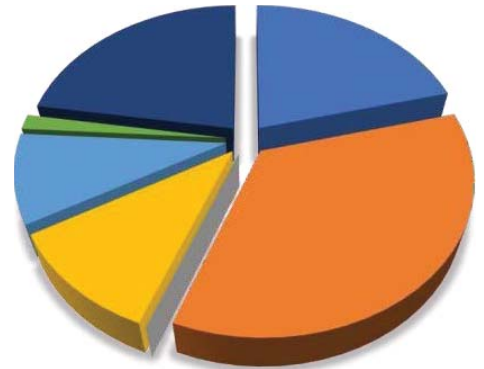
Point d'étape sur nos finances communales

À l'instar de toutes les collectivités locales, la commune de Bains sur Oust doit disposer d'une projection financière laquelle se traduit par le vote annuel d'un budget. Puis, à l'issue de chaque année, un bilan comptable est dressé par les services, c'est le compte administratif. Dans les graphiques qui figurent dans le présent article, apparaissent les fonctions principales de la partie investissement et de la partie fonctionnement des comptes validés pour l'année 2022.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

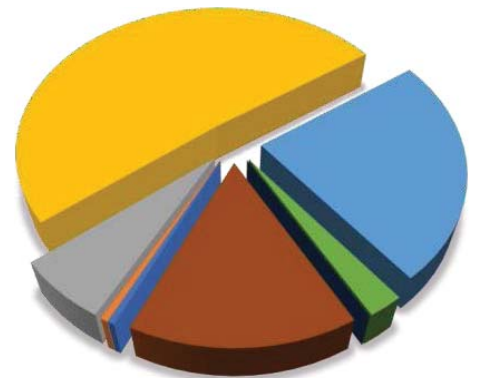
Dépenses

Poste	Montant	
Charges à caractères générales	768 520,69 €	20,97%
Charges de personnel	1 277 346,52 €	34,85%
Atténuations de produits	448,00 €	0,01%
Opérations d'ordre	398 894,44 €	10,88%
Autres charges de gestion courante	340 410,54 €	9,29%
Charges financières	56 622,35 €	1,54%
Excédent de fonctionnement	822 867,90 €	22,45%
TOTAL	3 665 110,44 €	100,00%



Recettes

Poste	Montant	
Atténuations de charges	16 981,50 €	0,46%
Opérations d'ordre de transfert	17 433,87 €	0,48%
Produits des services	238 589,74 €	6,51%
Impôts et taxes	1 867 566,16 €	50,96%
Dotations, subventions et participations	881 938,88 €	24,06%
Autres produits de gestion courante	88 599,29 €	2,42%
Produits financiers	4,99 €	0,00%
Produits exceptionnels	553 996,01 €	15,12%
TOTAL	3 665 110,44 €	100,00%



Nos charges de fonctionnement à caractère général ont augmenté de 1,37% dû à la hausse des énergies, des matières premières et des produits alimentaires. Nos charges de personnel ont subi une hausse de 9,13% expliquée notamment par des avancements d'échelon et de grades, par les reclassements indiciaires et par l'augmentation du SMIC. Les autres charges de gestion courante ont également augmenté de 7,37% expliqué par une hausse des subventions aux CCAS, aux associations, à l'école.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement demeure un enjeu essentiel, même si la collectivité se trouve face à des dépenses incompressibles.

Le poste des recettes évolue de 1,71% en faisant abstraction du legs et de la vente d'un bien communal. Les ventes de produits et prestations de services sont toute relatives dans la mesure où elles fluctuent en fonction du nombre de bénéficiaires des services à la population (garderie, restauration scolaire, centre de loisirs). Rappelons que ces services sont tous déficitaires de l'ordre de 30 à 50%. Nos autres produits (revenus des immeubles) se maintiennent et nos logements sont actuellement tous occupés.

Le contexte de la rigueur budgétaire se poursuit et se confirme, notamment dans le but de préserver la capacité d'autofinancement de la Commune.

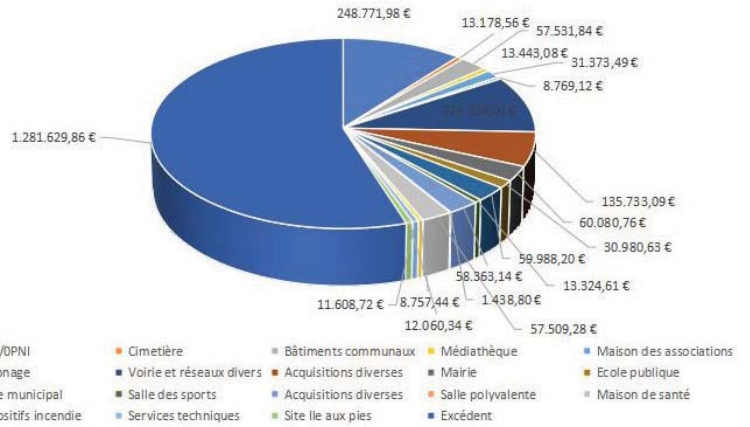
Le budget



INVESTISSEMENTS

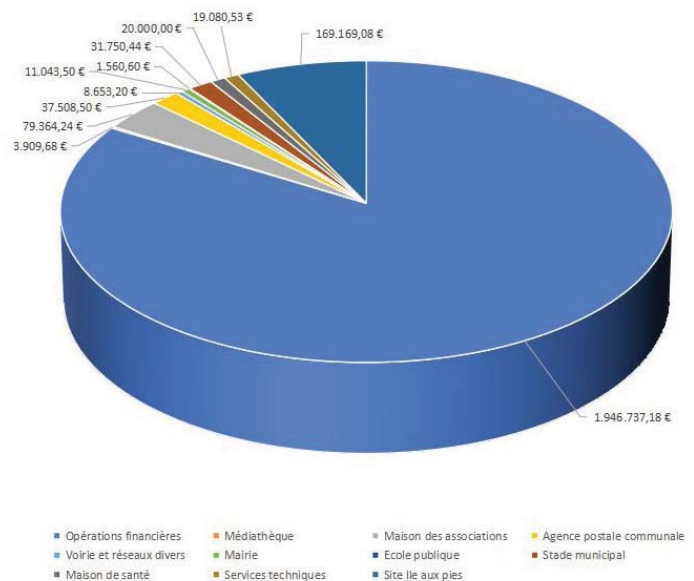
Dépenses

OPFI/OPNI	248.771,98 €
Cimetière	13.178,56 €
Bâtiments communaux	57.531,84 €
Médiathèque	13.443,08 €
Maison des associations	31.373,49 €
Patronage	8.769,12 €
Voirie et réseaux divers	224.234,01 €
Acquisitions diverses	135.733,09 €
Mairie	60.080,76 €
Ecole publique	30.980,63 €
Stade municipal	59.988,20 €
Salle des sports	13.324,61 €
Acquisitions diverses	58.363,14 €
Salle polyvalente	1.438,80 €
Maison de santé	57.509,28 €
Dispositifs incendie	8.757,44 €
Services techniques	11.608,72 €
Site Ile aux pies	12.060,34 €
Excédent	1.281.629,86 €
TOTAL	2.328.776,95 €



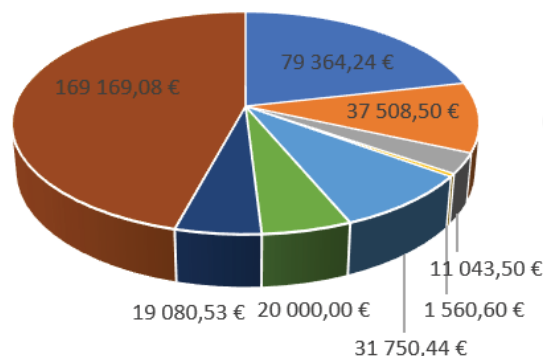
Recettes

Opérations financières	1.946.737,18 €
Médiathèque	3.909,68 €
Maison des associations	79.364,24 €
Agence postale communale	37.508,50 €
Voirie et réseaux divers	8.653,20 €
Mairie	11.043,50 €
Ecole publique	1.560,60 €
Stade municipal	31.750,44 €
Maison de santé	20.000,00 €
Services techniques	19.080,53 €
Site Ile aux pies	169.169,08 €
TOTAL	2.328.776,95 €



Subventions perçues en 2022

- Maison des associations
- Agence postale communale
- Mairie
- Ecole publique(Capteurs)
- Stade municipal(Pump track)
- Maison de santé
- Services techniques
- Site Ile aux pies



Nos principaux projets d'investissement pour 2023

- Aménagement de la rue du Plessis (320K€)
- Chemins communaux (50K€)
- Viabilisation du terrain des frêles (130K€)
- Les services techniques (370K€)
- L'éclairage public passage du parc en LED (55K€)
- Fin des travaux de la maison des associations (440K€)

Ces projets seront réalisés avec pour objectif de maintenir nos encours à moins de 5 années de délai de désendettement et bien sûr si l'autonomie financière nous le permet.

Nous avons toujours la volonté et l'objectif de poursuivre les investissements structurants pour poursuivre le développement de la commune.



**PRÉVENTION
DÉMARCHAGES
ABUSIFS**
SOYEZ VIGILANTS !

ATTENTION DEMARCHAGE

La commune met en garde ses habitants sur des pratiques de démarchage abusif et invite la population à la plus grande vigilance. En effet, c'est un phénomène qui se répand par téléphone, par des visites à domicile, dans la rue et qui cache parfois des escroqueries.

GOUTER INTERGENERATIONNEL - 1^{ère} Edition

Le samedi 1^{er} avril s'est déroulé la première édition du goûter intergénérationnel.



Cette après-midi récréative a été organisée par le Conseil Municipal des Enfants et le Centre Communal d'Action Sociale associé à la commission affaires sociales.

Cette invitation ouverte à tous a réuni 35 aînés et une quinzaine de jeunes. Triomino, Scrabble, tarot ont fait leur apparition sur les tables, ambiance d'un karaoké mené par le C.M.E.

Pour la déco, devinez ? ... Des poissons de toutes sortes ont embelli la salle et certains ont flotté jusqu'au domicile des participants...

Un goûter a été partagé entre les aînés et les jeunes, ce qui a permis de clôturer cette belle après-midi.

Le bilan positif, nous amène à proposer une nouvelle date, vous pouvez d'ores et déjà la noter sur votre calendrier :

**Le samedi
25 novembre 2023.**



RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Samedi 1^{er} avril 2023, de 15h à 18h
Salle polyvalente

Jeux de société,
karaoké, goûter ...

Jeux sur place mais possibilité de venir avec vos jeux



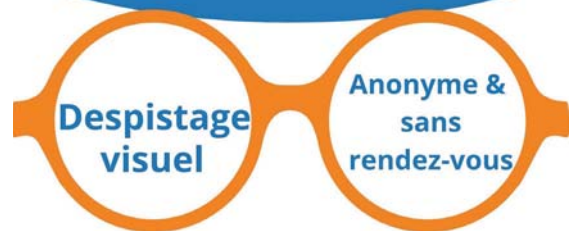
LE MarSOINS

Le MarSoins est une unité mobile de prévention et de dépistage. Ce sont d'anciens camions de la médecine du travail réhabilités pour sillonner différents territoires.

Ce dispositif est porté par l'association "A vos soins", leurs objectifs :

- Proposer des dépistages individuels, gratuits et ouverts à tous.
- Informer et orienter, afin de réduire les inégalités face à l'accès aux soins.

Le MarSoins est arrivé début avril sur le territoire du pays de Redon, il sera présent le mercredi 5 juillet de 14h à 17h pour du dépistage visuel sur notre commune.



**Dépistage
visuel**

**Anonyme &
sans
rendez-vous**

Mercredi 5 Juillet

14h-17h

Place Nominoë



GRATUIT

Informations

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

2023. 01 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle ZY 344

2023. 02 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 142-578

2023. 03 /DEMANDES DE CESSION D'EMPRISES OU CHEMINS COMMUNAUX : Délibération complémentaire

2023. 04 /INSTALLATIONS CLASSEES : consultation du public SARL COMPOST AGRI SERVICES – SAINTE-MARIE

2023. 05 /ETUDE PATRONAGE ET DOMAINE DE LA FOSSE PIQUET : validation phase 1

2023. 06 /RÉNOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : avenants aux marchés de travaux

2023. 07 /RÉNOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : acte sous-traitance marché de travaux - Lot 8

2023. 08 /VOIRIE – TRAVAUX SECURITAIRES Rue du Plessis : Demande financement ETAT – DETR

2023. 09 /VOIRIE – TRAVAUX SECURITAIRES Rue du Plessis : Demande financement au titre de la répartition des recettes des amendes de police

2023. 10 /EXTENSION CIMETIERE : Demande financement ETAT – DETR

2023. 11 /CREATION RESERVE INCENDIE « La Chesnais » : Demande subvention DETR 2023

2023. 12 /TRAVAUX ACOUSTIQUES POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE : Demande subvention DETR 2023

2023. 13 /CREATION D'AIRES DE JEUX POUR LES ENFANTS : Demande de subvention DETR 2023

2023. 14 /ECOLE PRIVEE : participation aux charges de fonctionnement 2023

2023. 15 /Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel : habilitation au CDG 35

2023. 16 /MEDIATHEQUE : RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL

2023. 17 /RESEAU MEDIATHEQUES : modification des tarifs

2023. 18 /REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A L'EPCI : abrogation

2023. 19 /GRDF : Compte-rendu d'activités 2021

SEANCE DU 23 FÉVRIER 2023

2023. 20 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 610-833

2023. 21 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 141-145

2023. 22 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 146-579

2023. 23 /DEMANDES DE CESSION D'EMPRISES OU CHEMINS COMMUNAUX : Délibération complémentaire 2

2023. 24 /RÉNOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : avenants aux marchés de travaux

2023. 25 /SERVICES TECHNIQUES – rénovation et extension : bungalow de chantier

2023. 26 /ENGAGEMENT DE DEPENSES : acquisitions et travaux divers

2023. 27 /CHAUFFAGE – CLIMATISATION – VENTILATION : contrat de maintenance ROQUET

2023. 28 /PORTES AUTOMATIQUES : contrats de maintenance RECORD

2023. 29 /PARTICIPATIONS et COTISATIONS 2023

2023. 30 /REDON AGGLOMERATION : service commun informatique – sécurité numérique

2023. 31 /SDE35 : modification des statuts

2023. 32 /Association Nature et Mégalithes, labellisée CPIE : campagne de plantation de haies bocagères 2023-2025

2023. 33 /CIMETIERE : Monument funéraire

2023. 34 /AMF – SOUTIEN AU CONFLIT UKRAINIEN : appel aux dons financiers

2023. 35 /AMF – SOUTIEN AUX POPULATIONS DE TURQUIE ET DE SYRIE touchées par les séismes

SEANCE DU 16 MARS 2023

2023. 36 /Compte administratif 2022 – budget principal de la COMMUNE

2023. 37 /Compte administratif 2022 – budget annexe du CAMPING

2023. 38 /Compte de gestion 2022 – budget principal de la COMMUNE

2023. 39 /Compte de gestion 2022 – budget annexe du CAMPING

2023. 40 /Affectation des résultats 2022 – budget principal de la COMMUNE

2023. 41 /Affectation des résultats 2022 – budget annexe du CAMPING

2023. 42 /CCAS Centre Communal d'Action Sociale : membres élus du Conseil d'administration

2023. 43 /RÉNOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : avenants aux marchés de travaux

2023. 44 /CONVIVIO : Avenant 2 - contrat de fourniture des repas au restaurant scolaire et au centre de loisirs

2023. 45 /ACQUISITION PCRS – Plan Corps de Rue Simplifié – Référentiel topographique mutualisé : convention de mandat pour le groupement de commande

2023. 46 /Motion proposée par Jean-Marc CARREAU au nom du Groupe BAINS NATURELLEMENT
Objet : Projet ferroviaire LNOBPL, Liaisons nouvelles Ouest Bretagne-Pays de Loire

SEANCE DU 23 MARS 2023

2023. 47 /D.O.B. 2023 : Débat d'orientation budgétaire

2023. 48 /SITE DE L'ILE AUX PIES – activités touristiques – prestations d'animations par la Fédé et Kangourou arboricole : convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) d'un terrain communal

2023. 49 /SITE DE L'ILE AUX PIES – Baignade aménagée et surveillée

SEANCE DU 5 AVRIL 2023

2023. 50 /TAUX D'IMPOSITION 2023

2023. 51 /BUDGET PRIMITIF 2023 : Camping - budget annexe

2023. 52 /BUDGET PRIMITIF 2023 : Commune - budget principal

2023. 53 /REGIE MUNICIPALE : suppression de la régie de recettes n° 20003 « multimédia Bains sur Oust »

2023. 54 /REGIE MUNICIPALE : suppression de la régie de recettes n° 20007 « droits de place de marché »

2023. 55 /REGIE MUNICIPALE : suppression de la régie de recettes n° 20016 « soirée spectacle – fête de la Bretagne »

2023. 56 /REGIE MUNICIPALE : suppression de la régie de recettes n° 20201 « camping municipal »

2023. 57 /REGIE MUNICIPALE : suppression de la régie de recettes n° 20018 « actions espaces jeunes »

2023. 58 /REGIE MUNICIPALE : fusion des régies de recettes n° 20001 « bibliothèque Bains sur Oust » et 20003 Multimédia Bains sur Oust

2023. 59 /REGIE MUNICIPALE : fusion des régies de recettes n° 20002 « activités animations sportives » et 20018 « actions espace jeunes »

2023. 60 /REGIE MUNICIPALE : augmentation du montant maximum de l'avance à consentir au régisseur de la régie recette « menues dépenses » n°20013

2023. 61 /SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2023 : Association de sauvegarde du Patrimoine de la Frairie de la Rivière d'Oust - ASPFRO - chapelle Saint Méen

2023. 62 /PROJET HABITAT 15 rue de la Mairie - PLACES DE STATIONNEMENT

2023. 63 /ACQUISITION FONCIERE « Le Bois Montant » : régularisation cadastrale

2023. 64 /CESSION ANNEXE NOMINOË – Impasse de la Tourelle – pour création d'activité(s) économique(s)

2023. 65 /VOIRIE – TRAVAUX SECURITAIRES Rue du Plessis : Demande financement ETAT – DSIL 2023

2023. 66 /BORNE AFFICHAGE MAIRIE : contrat de maintenance logicielle et assistance technique A2DISPLAY

2023. 67 /ASCENSEUR DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : contrat de maintenance

SEANCE DU 27 AVRIL 2023

2023. 68 /ÉTUDE PATRONAGE ET DOMAINE DE LA FOSSE PIQUET : validation phase 2

2023. 69 /ETUDE PATRONAGE ET DOMAINE DE LA FOSSE PIQUET : intégration de la parcelle MN 474

2023. 70 /AUDIT ENERGETIQUE SALLE POLYVALENTE : Convention SDE35 et choix du bureau d'étude

2023. 71 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle MN 144

2023. 72 /INSTALLATIONS CLASSEES : consultation du public - GAEC du Haut de Launay – RENAC

2023. 73 /TRAVAUX DE VOIRIE – Rue du Plessis : Marché de maîtrise d'œuvre

2023. 74 /ENGAGEMENT DE DEPENSES : acquisitions et travaux divers

2023. 75 /PERSONNEL COMMUNAL : nature et durée des autorisations spéciales d'absences ASA

2023. 76 /PERSONNEL COMMUNAL : Instauration du compte épargne-temps CET

2023. 77 /ACTION EN JUSTICE : Défense recours sur succession privée

2023. 78 /VGEU DE SOUTIEN : mesures volontaristes contre les déserts médicaux

SEANCE DU 12 MAI 2023

2023. 79 /REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME : approbation

2023. 80 /DROIT DE PREEMPTION URBAIN : périmètres

2023. 81 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle YA 350

2023. 82 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 614-615-713 et 735

2023. 83 /DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 424 et 425

2023. 84 /PROJET HABITAT 8-10 rue de l'église - PLACES DE STATIONNEMENT

2023. 85 /ETUDE PATRONAGE ET DOMAINE DE LA FOSSE PIQUET : programme d'actions

2023. 86 /SERVICES TECHNIQUES – rénovation et extension : Marché de travaux lot 3

2023. 87 /CREATION VOIRIE INTERNE – Terrain des Frères : missions géomètre et maîtrise d'œuvre

2023. 88 /SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT – Associations Bainsoises et autres organismes 2023

2023. 89 /SUBVENTIONS SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT OGEC 2023

2023. 90 /SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT CCAS 2023

2023. 91 /SUBVENTION D'EQUIPEMENT BUDEGET ANNEXE CAMPING 2023

BAINS NATURELLEMENT, au service des intérêts de BAINS et de toutes et tous. Être dans une minorité municipale, cela ne signifie pas être en opposition systématique. Ainsi, nous avons approuvé un certain nombre de délibérations qui nous paraissaient favorables pour notre commune. Ceci étant, le rôle d'une minorité municipale est également de contraindre la majorité à la transparence sur ce qui motive ses décisions. Sur ce second point, nous ne transigerons pas.

La création de Ligne à Grande Vitesse Rennes-Quimper via Redon : Un TGV que Le Pays de Redon pourrait payer très cher

Le projet de cette Ligne Nouvelle Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL) pose, entre autre, comme priorité la mise en place de la liaison Rennes-Nantes en moins de 30 minutes. Cela implique la création d'une ligne nouvelle entre Rennes et Redon (qui devrait être prolongée vers Quimper) et l'amélioration de la ligne existante Nantes - Savenay - Redon.

Qui peut croire qu'un temps de trajet de 30 minutes entre Nantes et Rennes de gare à gare inclurait un arrêt dans celle de Redon ?

Par ailleurs, l'impact de ce seul tronçon Rennes-Redon est évalué 600 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels artificialisés pour gagner 11 minutes, sans arrêt à Redon bien évidemment. Son coût a été estimé - en 2012 - à 1,25 Milliard d'euros soit 25 fois le coût d'un nouvel hôpital à Redon (49 millions aux dernières estimations)

Aujourd'hui, des solutions beaucoup plus économes d'espaces et de finances sont portées par d'autres collectivités du sud Ille-et-Vilaine : elles proposent le doublement des lignes existantes accompagné de la suppression des passages à niveau et la sécurisation de ces voies pour éviter toute collision. Cette amélioration de l'existant est déjà proposée sur le tronçon en Loire-Atlantique. Car une fois de plus, les espaces ruraux traversés, dont potentiellement Bains, paieraient le plus lourd tribut à ce projet sans pouvoir en espérer le moindre bénéfice.

Pour ces raisons, nous sommes défavorables à ce projet de ligne nouvelle TGV.

Lors du conseil municipal du 16 mars, nous avons proposé le vote d'une motion identique à celle adoptée par de nombreuses communes opposées au projet telles que Guichen, Val d'Anast (Maure) et Le Grand-Fougeray. Leurs élus ne sont pas moins soucieux qu'ailleurs du devenir de leurs territoires.

La majorité a reconnu le bien fondé des arguments que nous portons, mais Monsieur le Maire et son équipe ont choisi de ne rien décider en ne mettant pas au vote cette motion.

Ainsi, nous confions à d'autres l'opportunité de se positionner sur ce projet de Ligne Nouvelle TGV et donc sur la préservation ou la dégradation de notre espace communal.

Espérons que nous n'aurons pas à nous en mordre les doigts.

Projet de loi sur les déserts médicaux : attention aux FBI (Fausses Bonnes Idées)

Loin de nous l'idée de contester la difficulté à se soigner. Le manque de médecins est un fait. Selon l'Agence Régionale de Santé, les données recueillies en 2019 indiquent que près de 70 % des 5 000 communes de l'Ouest du pays comptent moins de deux médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants. Or selon les mêmes données, Bains apparaît parmi les 30 % des communes les mieux dotées : 6 à 8 médecins pour 10 000 habitants.

Nous précisons ici qu'être mieux doté ne signifie pas être bien doté.

Lors du conseil de 27 avril dernier, l'ordre du jour appelait l'examen de la motion de soutien au projet de loi sur les déserts médicaux prochainement présenté à l'Assemblée Nationale. Dès son premier article, ce projet de loi prévoit, à court terme, de ne pas autoriser l'installation de médecins supplémentaires dans des communes considérées comme les mieux dotées, telles que Bains.

Pour ces raisons, nous avons demandé le report du vote de cette motion, d'autant plus que la réunion publique de présentation de ce projet de loi initialement prévue le 20 mars, à Bains, n'avait pu se dérouler.

À l'unanimité, le conseil municipal a suivi notre demande et nous l'en remercions.

Un bon temps étant un temps qui ne dure pas, nous vous souhaitons bon été à toutes et à tous.

Centre de Loisirs Nominoë

Le Centre de Loisirs Nominoë accueille les enfants de 3 ans à 12 ans, les mercredis et les vacances scolaires, de 9h à 17h.

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

Une garderie gratuite est proposée aux parents à partir de 7h sur demande, sinon 7h30, jusqu'à 9h. Puis de 17h jusqu'à 18h30 pour la garderie du soir.

– Le tarif journalier est calculé selon les ressources et la composition de chaque famille.

– Les enfants habitant en dehors de la Commune pourront être accueillis, dans la limite des places disponibles, au tarif « extérieur à la commune ».

Le Centre de Loisirs Nominoë propose des activités ludo-éducatives de qualité qui permettent de s'épanouir, de se socialiser, de s'amuser, et d'apprendre autrement, par soi-même et avec les autres.

Avant toute fréquentation, le dossier d'inscription ainsi que la fiche sanitaire de liaison doivent être remplis et retourner au Centre Le Loisirs. Tous les documents nécessaires à l'inscription de vos enfants se trouvent sur le site de la commune : <https://www.bainssuroust.fr>



Renseignements et inscriptions auprès de **Armelle MAHÉ**, directrice Centre de Loisirs

☎ 06.74.87.12.92

✉ centredeloisirs@bainssuroust.fr

Conférence « Arnaques sur internet »

Le mercredi 5 Avril, la médiathèque a organisé une conférence « sur les Arnaques sur internet » afin de s'armer devant cette grande machine !

Durant 1h30 Germain Bouvron de Redon agglomération, nous a guidé pour nous armer sur les risques que nous pouvons côtoyer au quotidien, par astuces et bons réflexes pour éviter les arnaques les plus fréquentes en lignes et préserver notre vie privée ..

L'utilisation d'Internet représente différents avantages: obtenir de l'information facilement, communiquer avec leurs proches, se divertir. L'utilisation du web permet de conserver un lien social. Néanmoins, nous sommes vulnérables face aux arnaques sur internet.

Les escroqueries les plus courantes mises sur l'abus de faiblesse, l'abus de confiance ou la peur. Les arnaques les plus répandues sont les suivantes :

- L'arnaque à un concours
- La fausse mise en demeure
- L'invitation à un enterrement
- L'escroquerie aux sentiments
- Les faux investissements
- Les faux mails de membres de la famille
- L'hameçonnage*
- Les fausses associations

Principaux axes de prévention :

Ne pas communiquer d'informations sensibles

Vérifier l'adresse mail d'envoi

Vérifier les incohérences (orthographe, logos, ...)

Vérifier l'URL en balayant le texte

*l'hameçonnage consiste le plus souvent en un mail ou un message répliquant l'identité d'un tiers de confiance (banque, institution, proche...) en vue d'obtenir des données personnelles et/ou bancaires.



RESTONS VIGILANTS !



Les horaires

Mardi : 10h-12h / 16h-18h30
 Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30
 Jeudi : 16h-18h30
 Vendredi : 16h-18h30
 Samedi : 10h-12h / 14h-16h00 (à partir de Septembre)
Fermeture estivale
du 30 juillet au 21 août 2023 inclus.
Réouverture mardi 22 août dès 10h.

Contact : bmbainssuroust@orange.fr
 ou 02 99 91 61 80

Site : <https://www.bainssuroust.fr/bibliotheque-2/>
 Retrouvez nos actualités sur les réseaux
Facebook : www.facebook.com/bmbains35
 Et sur le réseau des médiathèques :
<https://mediatheques.redon-agglomeration.bzh/>

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES EN PRATIQUE

Les médiathèques de Redon Agglomération ce sont 28 médiathèques. Accessibles avec une seule carte ! Le prêt est illimité en nombre de documents pour une durée de 4 semaines.

Les tarifs, ce qui change

Pour les adultes la première inscription devient gratuite. La seconde année, le prix est fixé à 14 euros. Outre les enfants, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux et les établissements scolaires, la gratuité est étendue aux services civiques, personnes en situation de handicap, demandeurs d'asile et professionnels de la petite enfance.

Ceci afin d'élargir l'accès aux médiathèques en encourageant les nouveaux arrivants à s'inscrire gratuitement et plus largement favoriser la première inscription au réseau des Médiathèques de Redon Agglomération.

Concernant les cours à l'espace multimédia,

- Forfait 14€ cours d'informatique + abonnement médiathèque pour les Bainsois .
- 30 € les cours d'informatique hors commune.

ACTUALITÉ DU MOMENT

Exposition « Les gardiens du marais » jusqu'au 29 juillet.

Nous avons le plaisir d'accueillir les photographes de Saphia Bleu (Sophie Castel), originaire des environs de Bains-sur-Oust. Un vernissage est prévu le samedi 8 juillet à 11 heures.

- Sophie Castel sera présente la semaine du 11 juillet à la médiathèque. Des ateliers autour de la photo et de la peinture seront proposés aux enfants.

Les sacs surprise sont de retour cet été

- Vous ne savez pas quoi emprunter cet été ? Choisissez un thème parmi ceux proposés, repartez avec un sac et laissez-vous surprendre ! Nouveauté cette année : nous avons aussi confectionné des sacs pour les plus jeunes et les ados.



Jeux de société : pour s'amuser, se divertir, partager

- La médiathèque possède des jeux de société de tous types et souhaiterait organiser des temps de jeux. Si vous aussi vous aimez les jeux de société ou que vous avez envie d'en découvrir de nouveaux. Faites-vous connaître auprès de la médiathèque. Tél. : 02 99 91 61 80 ou bmbainssuroust@orange.fr

LE PRIX FACILE A LIRE 2023

- Pour la première fois cette année, la médiathèque Le Portail participe au « Prix Facile à lire », organisé par Livre et lecture en Bretagne, et en partenariat avec la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine. 8 ouvrages sont en lice.
- Ce projet est mené avec six jeunes de l'IME La Rive de Redon et leur enseignante. Depuis le mois de janvier, de nombreuses rencontres et médiations ont eu lieu à la médiathèque de Bains-sur-Oust. Les résultats du vote seront connus le 27 juin lors de la cérémonie de clôture à Guingamp.



LE LECTEUR DAISY OU COMMENT RENDRE LA LECTURE ACCESSIBLE A TOUS ?

- Depuis début 2022, plusieurs médiathèques du réseau (Redon, Sixt-sur-Aff et Bains-sur-

Oust) proposent une collection adaptée aux personnes souffrant d'un handicap ou d'un trouble (visuel, moteur, mental, cognitif, d'apprentissage, dyslexie).

En partenariat avec la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine et La Médiathèque Valentin Haüy, accéder à un livre audio daisy est très simple. Sur présentation d'un justificatif, cet outil accompagne les lecteurs en difficultés avec une offre importante de livres audio.

Dans son fonds documentaire, la médiathèque de Bains-sur-Oust propose également :

- des livres en gros caractères dont la taille de police de caractère est adaptée à un public de malvoyant (taille 16 à 20)
- des textes lus (au format MP3)
- des livres adaptés aux dyslexiques
- des sélections de livres « Facile à lire » avec



des chapitres courts et une mise en page aérée
Si ce service vous intéresse, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la médiathèque pour bénéficier d'un accueil individuel et d'une présentation détaillée du service.

Tél. 02 99 91 61 80



Des ateliers créatifs sont proposés à chaque vacances scolaires par les bénévoles. Un moment largement apprécié !



Le groupe Tricot-THÉ s'est étoffé depuis ses débuts. Une dizaine de tricoteuses se retrouvent les mardi et/ou samedi sur les conseils avisés de Marie-Thérèse. C'est ouvert à tous et sans engagement. Venez-nous rejoindre.



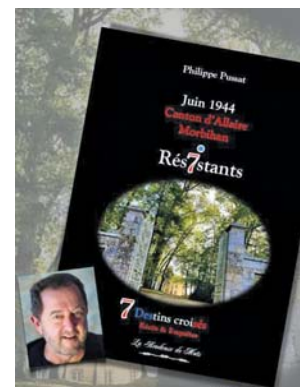
Conférence «Arnaques sur internet» animée par Germain Bouvron, conseiller numérique de Redon Agglomération. Vous avez été nombreux à participer le mercredi 5 avril. D'autres rendez-vous seront proposés.
Rencontre avec Philippe Pussat à l'occasion de la parution de son livre «Résistants, 7 destins croisés», le 22 mars dernier.

PRIX DES JEUNES LECTEURS BD

Une nouvelle fois cette année, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM2 de la commune participent au prix. Parmi une sélection de 8 BD, il faut en avoir lu au moins 3 pour pouvoir voter. En juin, la médiathèque se déplacera dans les écoles pour procéder au vote. Les résultats pour l'ensemble du réseau seront communiqués fin août.

RETOUR EN IMAGES

Tournoi Mario Kart inter-médiathèques ! 15 jeunes (de 8 à 13 ans) se sont donnés rendez-vous le mercredi 12 mai pour les qualifications. Les 4 joueurs qualifiés ont représenté leur commune lors de la grande finale le 17 juin à la médiathèque de Sainte-Marie (14h-16h).



**ATTENTION
DANGER !**



Informations

Baignade suspendue à l'Île aux Pies cette année,

Depuis 2 ans, le site de l'Île aux Pies accueille une baignade aménagée et surveillée. Cette baignade est soumise depuis plusieurs années à un contrôle sanitaire régulier de la qualité des eaux qui porte notamment sur des analyses bactériologiques (Escherichia coli et entérocoques intestinaux) ainsi que sur des analyses des cyanobactéries (absence ou présence de genres toxogènes). En fonction des différents résultats de ces analyses, un classement de la baignade est proposé par les services compétents de l'Agence Régionale de Santé. Ce classement est traduit par une interprétation de la qualité des eaux en attribuant un drapeau de couleur (en fonction de la moyenne des résultats des analyses). Il se décompose de la manière suivante :

- Drapeau bleu = excellent
- Drapeau vert = bon
- Drapeau orange = suffisant
- Drapeau rouge = insuffisant

Concernant notre baignade, il s'avère que le drapeau attribué pour cette année 2023 est rouge. Cela signifie que la qualité de l'eau est insuffisante pour assurer une baignade sans risque sur la santé des baigneurs. Ces mauvais résultats sont probablement la conjonction de plusieurs facteurs de pollution des eaux ; débordement des lagunes lors de fortes pluies, assainissements de maisons individuelles voisines de la rivière non conformes, pollutions humaines sauvages, déjections animales (cygnes, ragondins, chiens, etc...), stagnation trop importante de la rivière, etc... Les causes sont multifactorielles et les actions à mener en faveur d'une amélioration de la qualité des eaux sont nombreuses à mettre en œuvre.

Considérant les risques encourus pour les baigneurs et les actions à réaliser pour garantir une qualité de l'eau suffisante, il a été décidé de ne pas ouvrir la baignade aménagée et surveillée pour la saison 2023, d'interdire la baignade sur le territoire de la commune et de procéder à une augmentation du nombre d'analyses afin de mieux identifier les causes et les solutions à apporter pour retrouver une meilleure qualité de l'eau.

Cette situation doit nous amener à nous questionner collectivement sur nos comportements individuels et l'importance de nos actions sur notre environnement proche. Le site de l'Île aux Pies reste un joyau unique de notre territoire qui doit être utilisé dans le respect et le souci de préservation...

5^{ème} édition du Salon de l'Innovation et de l'Orientation à Bains-sur-Oust - Du 16 au 18 novembre 2023

L'orientation de vos enfants vous intéresse ? Vous souhaitez changer de vie professionnelle ? Vous cherchez un emploi ? Vous êtes sensibles et curieux des nouvelles technologies et des sciences ? - Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, parent, enseignant, ou tout simplement curieux, le salon de l'innovation et de l'orientation est fait pour vous !

- Venez découvrir les offres de formation du territoire, venez essayer, tester, plonger vous dans l'expérimentation pour mieux découvrir la filière qui vous fera vibrer
 - Le salon, c'est aussi une douzaine de pôles qui sont à votre disposition pour découvrir les métiers de l'industrie, du bâtiment, de la santé, de l'agriculture, etc... et les possibilités de formation et de devenir professionnel.
 - Venez à la rencontre des entreprises du territoire, découvrez les métiers qui s'y pratiquent et faites-vous recruter !
 - Venez participer à des conférences autour de nombreuses thématiques et témoignages ; hydrogène, chirurgie cardiaque, traitement du cancer, expédition au pôle nord, etc...
 - Venez découvrir les véhicules de dernière technologie (Peugeot, Renault, Ford, Toyota, Citroën, Tesla ...), participer à des démonstrations (pilotage de drone, tracteur autonome, squelette géant...).
 - Venez admirer les créations de nos « Géo Trouvetout » dans le pôle « des petits génies ».
- Le salon de l'innovation et de l'orientation est le support idéal pour répondre à vos questionnements, vos attentes et vos curiosités !!

Renseignements et informations sur le site de la commune ou en mairie de Bains-sur-Oust.



Informations

Les Musicales DE REDON

BRETAGNE®

10

2013 // 2023

AVESSAC • BAINS-SUR-OUST • PEILLAC
GUÉMENÉ-PENFAO • LA GACILLY • PIPRIAC
REDON • SAINT-NICOLAS-DE-REDON
RIEUX • SAINT-VINCENT-SUR-OUST

**DU 2 AU 15
JUILLET
2023**

SALON DE L'INNOVATION ET DE L'ORIENTATION

16-17-18 NOVEMBRE 2023

- Orientation
- Expérimentation
- Conférences
- A la rencontre des entreprises

**BAINS SUR OUST
COMPLEXE SPORTIF**

SALON DES Arts

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 14H-18H30
DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 10H-18H

**SALLE POLYVALENTE &
SALLE DES SPORTS**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 Septembre 9h-13h
Halles du Lavoir

BAINS / OUST - L'ÎLE AUX PIES 30/07/23 **FÊTE DE L'ÎLE AUX PIES**

COURSE A OBSTACLES

LES PIES EN FOLIE

7,5 KM

la 8^{ème}

22€

30 OBSTACLES

SOLO / EQUIPE *

INSCRIPTIONS

pef-2023.ikinoa.com

Optic 2000 OLYMP SPORT LEMÉE LTP INTERSPORT

Ne pas jeter sur la voie publique
Organisé par l'association Cadets de Bains-sur-Oust

* Équipe de 1 à 40 personnes ; course limitée à 600 participants
** : Tarif par personne jusqu'au 30/06/22, majoré ensuite ; un lot à chaque participant ;)
Certificat médical non nécessaire ; autorisation parentale obligatoire pour les personnes mineures

festival ÎLE AUX PIES

ENTREE GRATUITE

BAINS SUR OUST
**29 & 30
JUILLET** 2023

SAMEDI + JOHANNA REYJASSE
+ LES P'TITS FILS DE JEANINE
+ DATCHA MANDALA
+ LA BRIGADE DU KIF

DIMANCHE + SEROT & JANVIER
+ LA GROOVE CIE
+ LA BELLE FAMILLE



ÇA BOUGE AUX COLIBRIS !

- Vendredi 2 juin : sortie à la ferme du monde à Carentoir pour les 2 classes de PS/MS
- Mardi 6 juin : rencontre sportive USEP Matern'Athlon pour toute la maternelle
- Lundi 12 juin : randonnée contée à l'île aux pies organisée par l'USEP35 pour les 3 classes de maternelle
- Vendredi 16 juin : Prix des jeunes lecteurs BD avec la médiathèque pour les CE2 CM1 CM2
- Mardi 20 juin : sortie culturelle à Rennes pour les GS et CP (train et musée des Beaux Arts)
- Mardi 27 juin : sortie à Brain sur Vilaine pour une balade artistique avec les CP CE1 et CE2
- Vendredi 30 juin : Portes ouvertes de 17h à 18h puis fête de l'école
- Pour la dernière semaine d'école, les 5 classes élémentaires participeront le mardi 4 juillet (cycle 2) et le jeudi 6 juillet (CM1CM2) au P'tit tour à vélo USEP.

ACTIVITES NAUTIQUES

En avril et mai 2023, les CM1 de l'école se sont rendus à Fégréac pour pratiquer la voile, l'aviron et le kayak.

La base nautique de l'étang Aumée a accueilli les 33 élèves durant quatre journées complètes.

Chaque groupe a pu découvrir une discipline et progresser au cours des 8 séances d'apprentissage.



AU PROGRAMME.....

quelques peurs, beaucoup d'encouragements, du soleil, un peu de pluie, de l'écoute, des sourires, des rames, du vent fort, une dérive, de l'entraide, des nœuds de huit, un gouvernail, des jeux de ballon, du courage, des rires, la traversée debout sur un radeau de kayak, des coups de pagaie magiques, quelques baignades et retournements de belles vagues, de l'équilibre, de la confiance et de la persévérance, l'apprentissage des allures du bateau, l'embarquement dans des conditions difficiles, de la coopération, la randonnée autour de l'étang, des régates et balades nature sur la berge, ...

Tout était réuni pour que les enfants apprennent avec plaisir, grâce aux 3 excellents moniteurs ! A l'issue de la quatrième journée, chaque enfant a reçu un diplôme correspondant à la pratique de son activité nautique.

Nous remercions les parents qui ont accompagné durant ces journées, et plus généralement l'ensemble des parents qui s'investissent et se rendent disponibles pour accompagner, lors des rencontres sportives et sorties proposées tout au long de l'année par l'école.

Scolaires





APEL ST JOSEPH

L'association de parents d'élèves (Apel) regroupe des parents bénévoles qui œuvrent toute l'année en proposant diverses actions dans le but d'aider à financer les sorties scolaires des enfants et l'achat de matériels.

Cette année, l'Apel a organisé son **premier concours de palets**.

Cette journée a été une vraie réussite avec 36 équipes qui se sont affrontées. Des équipes très différentes les unes des autres avec des joueurs confirmés, des duos parent-enfant mais également des équipes composées uniquement d'enfants.



La plus jeune équipe du concours : Liam et Clément, 6 ans !

Une nouvelle édition de la soirée carnaval a également eu lieu en avril, 220 personnes se sont retrouvées autour d'un repas et ont pu profiter d'une soirée conviviale.

La traditionnelle kermesse de l'école a eu lieu le 25 juin. Cette année encore, elle s'est déroulée à l'école. Après le spectacle des enfants, les familles ont pu profiter de divers stands : jeux, snacking et buvette, proposés par les bénévoles.

Toutes ces actions ont permis de récolter des fonds : des sorties scolaires ont pu être financées et des achats de matériels ont pu être effectués.

L'Apel a également pu financer l'intervention d'Emilie Mercier-Breton de «Un arc en ciel dans l'cartable» afin d'aborder le sujet du vivre ensemble et de la bienveillance avec enfants, parents et enseignants.

L'Apel vous donne rendez-vous **le dimanche 10 septembre 2023** pour la prochaine **Color Run**



REPAS SOLIDAIRE À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Le vendredi 7 avril, lors de la pause méridienne, de nombreux élèves, des parents et la communauté éducative de l'école Saint Joseph se sont réunis pour partager le repas solidaire « pain/pomme ». La somme récoltée a été reversée à l'association ASSIFIC des Frères de la Mennais, association qui vient en aide aux écoles aux 4 coins du monde afin de leur fournir de la nourriture, du matériel, des équipements. Le frère Joseph Bouget, qui vient de passer 26 années au Togo puis au Sénégal au service des plus démunis, est venu expliquer comment vivent les enfants dans les régions déshéritées de ces pays. Nous avons choisi de venir en aide au collège Paul VI de Diourbel, au Sénégal, pour permettre aux élèves issus de familles très pauvres de ne pas abandonner leur scolarité faute de moyens. Merci à tous ceux qui ont participé ou soutenu notre action !



— Une journée sur le thème de la préhistoire

En lien avec le thème de notre année scolaire, tous les élèves de CP et CE1 de l'école Saint Joseph ont vécu une journée sur le thème de notre patrimoine préhistorique. Le vendredi 31 mars 2023, ils se sont rendus à la maison des Mégalithes de Saint Just. Ils ont participé à des ateliers sur le thème de la préhistoire et visité ce site mégalithique, l'un des plus importants de Bretagne. Ils ont apprécié cette découverte de la vie au Néolithique.

TRAVAUX

Grâce aux parents des bureaux de l'APEL et de l'OGEC, les peintures et le sol de classe de CP ont été refaits pendant les vacances d'avril.



Le 31 mars, les classes de CP et de CE1 se sont rendus à St Just. Ils ont découvert des objets du Néolithique, réalisé une parure en pierre polie et déplacé un menhir !

L'après-midi, un rallye photo leur a permis de découvrir le site mégalithique.

Merci à l'APEL qui a financé entièrement cette sortie.



Scolaires

LES AMIS DU PATRIMOINE BAINSOIS

L'association des Amis du Patrimoine Bainsois, comme d'autres de la commune, a participé activement à l'étude sur le devenir du domaine de la Fosse-Piquet incluant le patronage, étude réalisée par l'atelier Socle et Matrice (mandatés par la Commune).

Il en résulte des propositions de réhabilitation complète du domaine.

L'approche de l'étude par le côté végétal des lieux fait ressortir l'existence d'un très bel espace vert dans le centre-bourg ! Peut-on imaginer lors des prochaines journées du patrimoine en septembre 2023, une présentation de cette étude directement sur site par l'Atelier Socle (par une rencontre festive avec la population) afin de mieux visualiser le fruit de ce travail effectué ?

En attendant, vous souhaitez en savoir plus ?

Consultez le blog <https://fossepiquet.wordpress.com>

Comme l'année passée, l'association des Amis du Patrimoine Bainsois va réactiver le four du domaine de la Fosse-Piquet lors de ces journées européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2023.

Ce four a été rénové à l'été 2015 par le chantier international de jeunes bénévoles de l'association Concordia, et cette fois-ci nous y cuisons du pain.

D'autres animations sont prévues ces jours-là comme une balade chantée et contée par Calix et la mise en avant d'un petit patrimoine particulier de la commune.

Toute personne intéressée par la sauvegarde du patrimoine de la commune et qui souhaite nous rejoindre, sera la bienvenue.



N'hésitez pas à nous contacter via le mail patrimoinebainsois35@gmail.com



ASSOCIATION « ART FLORE »

Depuis 1996, date de la création de l'Association, nombreuses sont les personnes qui ont adhéré et transmis leur savoir aux débutantes.

Actuellement, nous sommes un groupe de 10 adhérentes qui demande qu'à s'étoffer...

Les cours sont dispensés par une animatrice diplômée à raison d'un mercredi par mois, de 20h à 21h30.

Que nous soyons débutants ou confirmés, nous assistons au même cours et tout se passe dans la convivialité.

Venez nous rejoindre pour la saison prochaine !

Nous serons présents au forum des Associations.



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre :
Tél : 06 83 76 80 28
Mail : mano.b@live.fr

AMUZIKONSNOUS



Les beaux jours arrivent avec leur cortège de soirées idéales pour promouvoir l'ambiance musicale festive.

Un piano, une guitare, des percussions permettront aux plus motivés de vous proposer un panel de leurs techniques musicales.

Notre École de Musique AMUZIKONSNOUS propose comme tous les ans une initiation dirigée vers une évolution rapide des instruments choisis : PIANO Classique, Jazz et variétés, GUITARE Folk et Blues,

la BATTERIE et la BATUCADA Bainsoise.

Nous acceptons les enfants en classe de recherche d'instrumentation la première année.

L'ensemble des cours de musique PIANO et GUITARE / BASSE seront dispensés principalement le Mercredi de 10 à 11 heures 30, puis de 14 heures à 18 heures. La Batucada enchaîne à partir de 18 heures 30. Les Cours de Batterie sont enseignés le lundi en fin d'après-midi.



Pour des renseignements complémentaires, merci d'appeler le **02.99.71.45.47** et nous nous retrouverons le jour du **FORUM des Associations le SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023.**

Bel été en Musique !

AMUZIKONSNOUS

VIE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA FRAIRIE DE LA RIVIÈRE D'OUST (ASPFRO)

Dates à retenir : L'été approche.

Avec le début de cette saison, se dessine comme tous les ans, le pardon de la chapelle St Méen. Celui-ci aura lieu le dimanche 25 juin. Au programme, une messe sera célébrée dans la chapelle, à 10h30. A l'issue de celle-ci, il sera possible de se désaltérer et de s'approvisionner avec les traditionnels gâteaux vendus par l'ASPFRO. Puis, il sera proposé une balade contée, intitulée « A la découverte de Balrit : Histoire et légendes », sur le site et les alentours de la chapelle. Sous la houlette de conteurs émérites, l'association vous invite à vous (re)plonger dans l'histoire de ce secteur sud de la commune de Bains sur Oust. L'occasion de découvrir des facettes méconnues de

ce territoire, au long d'un parcours de quelques kilomètres, accessible à tous. Un repas est prévu au cours de cette balade.

Inscriptions au 06 59 05 08 93 / manuoger@hotmail.fr. Tarif de 14 €. Places limitées.

Autre animation à retenir dans les agendas : Dimanche 10 septembre 2023. Pour la seconde année consécutive, il sera renouvelé l'organisation des concours de pêche et de palets. Ainsi, sur la prairie des Gaumots, non loin du site de la Potinais, les pêcheurs néophytes ou non, seront accueillis dès l'aube, pour tenter de prendre le poids maximum de poissons, dans l'Oust canalisé. S'ensuivra l'après-midi, un concours de palets. Restauration et boissons seront proposées tout au long de la journée.

Renseignements et inscriptions au 06 98 03 22 59 / nscarpe@gmail.com.

Sur ce début d'année 2023, l'Association pour la Sauvegarde de la Frairie de la Rivière d'Oust (ASPFRO) a également renouvelé son bureau, dorénavant composé comme suit : Guillaume Brohan (Président), Emmanuel Oger (vice-président), Jacques François (vice-président), Christine Chéraud (trésorière), Catherine Lavocat (trésorière adjointe), Catherine Guérin (secrétaire) et Justine Petiteau (secrétaire adjointe).

L'Association

L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LA FRAIRIE DE LA RIVIÈRE D'OUST



DIMANCHE 25 JUIN 2023

Pardon de la chapelle Saint-Méen

MESSE CÉLÉBRÉE À 10:30

BALADE RA...CONTÉE

DURÉE 02:30

A la découverte de "Balrit" : Histoire et légendes

RDV sur site dès 11:30

Départ 12:30 après l'apéritif

1ère étape : pause déjeuner - galette saucisse

2ème étape : retour à la chapelle - dessert crêpe

Inscription 14€ au 0659050893 ou par mail à manuoger@hotmail.fr (places limitées)

Restauration sur place possible

Penser à venir avec chaussures de marche, bâtons et gourde.



NOMINOË, QUATRE ANIMATIONS ET UNE VEILLÉE ILLUMINÉE CET ÉTÉ



Un nouveau panneau a été conçu pour proposer 10 lieux intéressants à visiter pour l'Histoire autour de notre commune.

Le site de La Bataille de Ballon, sur la route de Maure-de-Bretagne, est toujours l'objet des soins attentifs de nos bénévoles, et un nouveau panneau y a été installé, proposant 10 lieux à visiter dans un rayon de 20 km alentour : on peut y trouver des idées de balades agréables et instructives, avec des QR-codes pour approfondir chaque site.

Et en juillet-août, le Poellgor Gouel Ballon propose deux types d'animations, toujours avec Jean-Albert Mazaud, pour vous raconter comment la Bretagne est devenue un royaume grâce à la victoire de Ballon en 845 : deux balades contées, et deux jeux « Escape games » ludiques « Sur les pas d'un roi breton : Nominoë » sont au programme « Au fil de l'été ».

Et pour le plaisir de rêver, une veillée scénique aura lieu sur le terrain de Ballon, lundi soir 31 juillet, avec des contes, de la musique, et les chansons du barde Glenmor, interprétées par le chanteur Philippe Mouazan. Les précisions et réservations sont sur le site de l'Office de Tourisme de Redon, et auprès du Poellgor.

Date des « Balades » 2023 : lundis 17 juillet et 7 août à 18 h (RDV devant l'église de Bains).
Jeux « Escape games » jeudis 27 juillet et 17 août à 15 h (RDV au Mémorial).
Veillée contée, avec illumination du monument, lundi 31 juillet à 21 h.

Réservations sur le site de l'Office du Tourisme du Pays de Redon www.tourisme-pays-redon.com ou par Tél. 06.42.50.99.15.

Et venez visiter notre site internet <https://bretagne845.wordpress.com/> et notre page Facebook Poellgor Gouel Ballon – Nominoë » !

”Paroles...”



Pour toute précision :
Contact :
Comité Poellgor Gouel Ballon,
Mairie de Bains, Louis Apperry
(06 87 23 30 08 ou
apperryl@aol.com)
ou Patrick Renaud
(06 71 26 61 81)

Ambiance féérique l'été dernier pendant la veillée contée et musicale, une soirée illuminée qui sera de nouveau au programme le 31 juillet 2023 devant le Mémorial.

LES CADETS DE BAINS-SUR-OUST

Le club de football des Cadets de Bains poursuit son développement en progressant sur tous les aspects notamment footballistique. En effet, nos jeunes réalisent une très belle saison avec des montées à venir pour nos équipes jeunes de 14 à 17 ans. Les catégories allant d'U7 à U13 obtiennent également de probants résultats. La nouvelle Section Eveil (moins de 5 ans), lancée cette saison, est elle aussi prometteuse.



« Le club accède en finale de Coupe Maxime Portier ! »

Les séniors quant à eux, réalisent de très belles prouesses cette année avec une montée acquise pour notre équipe C en D2 et des maintiens encourageants réalisés par nos équipes A et B respectivement en R1 et D1. Pour couronner sa saison, l'équipe fanion aura pour objectif de décrocher un titre recherché par le club depuis de nombreuses années : la coupe Maxime Portier. A l'heure où nous écrivons, elle est qualifiée pour la finale qui se jouera samedi 27 mai à La Bouëxière.



« Le président du District, Philippe Le Yondre, remet au club le label Jeunes FFF Espoir. »

Enfin, nos vétérans réalisent une saison remarquable en finissant premiers de leur groupe.

Nous vous attendons nombreux lors de nos prochains événements avec notamment les tournois séniors et jeunes qui se dérouleront les 28 et 29 mai. La fête de l'île aux Pies se déroulera quant à elle du 28 au 30 juillet.

Le club tient à remercier l'ensemble de ses joueurs, éducateurs, supporters, bénévoles qui œuvrent chaque jour pour pérenniser le club.

« Rouge et noir, ensemble vers la victoire »

LES PATCHS DE L'OUST

Les membres de l'association les Patchs de l'Oust se réunissent tous les lundis de 10h à 17h dans la salle de l'Oust.

Nous réalisons des ouvrages de patchwork, de broderies et autres travaux d'aiguilles.

Nous avons exposé nos travaux à la médiathèque de Bains et à la médiathèque de Saint Nicolas de Redon en début d'année; à Sixt sur Aff au mois de Mai.

Nous participerons au Forum des associations et au Salon des Arts Créatifs au mois de Septembre.

Contact : Claire Deloison | clairedeloison@orange.fr | 06 42 65 48 63





LA PAROLE

AUX ASSOCIATIONS

- CGPOV -

”Paroles...”

La définition de la généalogie pour le dictionnaire est : Liste des ancêtres – recherche des filiations. Pour nous généalogistes amateurs du CGPOV c'est beaucoup plus que cela. C'est l'histoire de notre famille certes, mais aussi l'histoire de la vie locale, voire l'histoire tout court. C'est souvent la réponse aux questions que nous n'avons pas pu ou voulu poser à nos parents ou grands-parents et comprendre leurs changements de professions, de domiciles... Par exemple, nous qui apprécions à sa juste valeur la qualité de vie de notre village : pourquoi sont-ils partis massivement vers la ville, Paris entre autres, pour y revenir presque toujours à la retraite ? Alors qu'ils habitaient depuis parfois plusieurs siècles dans la même région ?

Enfin que des questions et nous nous efforçons tous et toutes ensemble d'y répondre. Pour l'année 2022/2023 nous avons fait 40 permanences de septembre à Juin, toujours le jeudi soit l'après-midi soit la journée entière. La moitié de ces réunions a été consacrée aux recherches personnelles des adhérents (es) aidé(es) par les plus anciens ou les plus aguerris qui aident toute personne en difficulté de recherches ou d'interprétation des actes.

Neuf séances (au moins une fois par mois) ont été consacrées à la formation des connaissances des logiciels permettant soit de classer les recherches, (Hérédis, Word par exemple) soit de faire ses recherches sur les Archives Départementales ou dans différents sites sur le web. Nous organisons aussi des visites ou des participations à des expositions. Cette année nous avons choisi les Archives Départementales d'Ille et Vilaine – avec un guide – pour mieux appréhender le fonctionnement de cette administration essentielle à notre activité.

Nous avons pu constater comme l'exposition de photos a attiré le public. Il est encore trop tôt pour que nous annonçons notre prochaine exposition, mais nous y pensons pour 2023/2024. A ce propos et encore une fois, nous avons besoin de vous : si vous devez vider une maison ne jetez pas vos vieilles photos ou vos vieux papiers, en toute discrétion nous pouvons vous aider à les trier : c'est cela les archives et elles sont essentielles aux souvenirs.

Le cercle tient aussi à votre disposition une bibliothèque et de nombreuses revues traitant de la généalogie, et une base de données en ligne de plus de 60 000 lignes concernant principalement les communes les plus proches de nous (25 km autour de Bains sur 3 départements) mais avec internet maintenant il n'y a plus de frontière à nos recherches.

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS SUR NOTRE STAND AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour le CGPOV, Ginette Fontan : 35cgpou@gmail.com

SAINT MARCELLIN

La fête champêtre de Saint Marcellin aura lieu le dimanche 27 Août 2023.

D'abord le pardon le matin à partir de 10H00 puis la fête champêtre l'après-midi à partir de 14H00 avec démonstration de mini moto-cross et de nombreux jeux (tir à la carabine, quilles, palets etc...) ainsi que de la restauration sur place.

En fin d'après-midi la traditionnelle fricassée ou bien saucisses frites sera servie.

Mr MELEUC Jean-François, président du comité d'entente frairie de Saint Marcellin.



CLUB DE L'ESPÉRANCE

Le club de l'espérance existe déjà depuis une cinquantaine d'années dans notre commune. Il a pour vocation de favoriser des moments de détente, autour d'une belote, de tarot et jeux de sociétés avec l'énorme avantage d'offrir aux personnes des opportunités de rencontres, de créer des liens avec d'autres personnes.

Le club se retrouve tous les jeudis à la salle de l'Oust à partir de septembre.

Pour les retraités dynamiques, qui souhaitent pratiquer des activités, nouer des liens avec d'autres habitants, le club de l'espérance est toujours prêt à accueillir de nouveaux adhérents !

N'hésitez pas à apporter vos propres jeux si vous souhaitez partager faire découvrir votre univers !

Renseignements Marcel Marchand : 02.99.91.76.42 ou 06.95.13.68.92



TOUT CHAT TOUT

L'association Tout Chat Tout propose un espace jeux dédié aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leurs parents.

Un espace de motricité libre est à disposition des enfants, des activités créatives et des sorties sont également proposées régulièrement tout au long de l'année.



Dernièrement l'association s'est enrichie de nouveaux membres, l'occasion de renouveler son bureau composé de plusieurs assistantes maternelles.

Grâce au don du CCAS de la commune reçu en fin d'année, nous avons pu effectuer des achats de matériels et de jeux.

Un spectacle a également pu être offert aux enfants : c'est la troupe « Le Flamant Zen » de Sixt Sur Aff qui est venue raconter l'histoire de « Mariposa et le petit train du monde ».

Une animation musique avec des ateliers adaptés à l'âge des enfants a été organisée en mai.

En juin, Apolline Martel nous a ouvert les portes de sa ferme (GAEC Gimbert) pour le plus grand bonheur des enfants.

Nous nous sommes également rendus au poney club des cavaliers de la Jouu' à Sainte Marie pour notre balade annuelle.



HORAIRES ET CONTACT

L'espace jeux se situe rue de la souriais

Il est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (Hors vacances scolaires)

Pour tout renseignement, écrivez-nous à l'adresse tctbains@gmail.com





L'Outil en Main
BAINSOIS



LA PAROLE
AUX ASSOCIATIONS

L'Outil en main

L'OUTIL EN MAIN BAINSOIS

Nous voici arrivés presque en fin de saison... Nos enfants sont toujours autant motivés, nous avons pu aussi accueillir un nouvel atelier : réparation vélos et pour la prochaine saison, nous en prévoyons aussi de nouveau : pyrogravure sur bois, petites réparations sur des moteurs de tondeuses, vélosolèx.... Bref, que des métiers manuels intéressants et enrichissants pour tous !!

Nos différents projets évoluent aussi : nous avons commencé la future boîte à livres pour notre belle Place Nominoë, les « Crayons de couleur » pour l'école Saint-Joseph... Mais surtout, nous avons démarré notre beau projet, à savoir le « TACOT de l'OEMB » !! Celui-ci avance tranquillement, le gros œuvre est (presque) achevé et les enfants travaillent sur sa présentation. N'hésitez surtout pas à venir sur notre Page Facebook, où vous pourrez suivre les différents ateliers, l'évolution des projets et le sourire des enfants.

Franc succès pour nos concours de belote, ayant lieu en Mars et Avril !! Merci à tous, bénévoles, participants mais aussi nos généreux donateurs, permettant ainsi de passer de très belles soirées, dans la convivialité et la bonne humeur. Tout le monde est parti avec de très beaux lots, après avoir dégusté d'excellents gâteaux, sans oublier notre « Mamy Galette » pour ses excellentes crêpes !! Le bénéfice de ces soirées nous permettra d'investir dans du matériel ou autres achats nécessaires à la bonne continuation des ateliers, pour le plaisir des enfants.

Enfin, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, tout corps de métier confondu (coiffure, plombier, ferronnerie, photographe ...) pour étoffer notre équipe, ouvrir d'autres domaines aux enfants. Alors, si vous avez du temps libre le mercredi après-midi, hors vacances scolaires, que vous avez envie de partager vos connaissances, votre savoir-faire, auprès d'enfants de 9 à 14 ans, notre Association « L'Outil en Main Bainsois » est faite pour vous !!

Vous pouvez venir nous rencontrer en nos ateliers 5 Le Clos du Bignon, Bains-sur-Oust ou nous contacter par courriel : oembainssecretariat@free.fr, T. 06 17 64 74 33.



HOMMAGE A JEAN-YVES DAGNAUD



LA PAROLE

AUX ASSOCIATIONS

Dans notre société en général mais en particulier dans la commune où il vit, chaque citoyen, en fonction de ses compétences de ses disponibilités de son éducation, apporte une pierre à l'édifice pour le bien vivre ensemble et pour le développement et le bon fonctionnement des nombreuses associations qui font le renom de notre commune.

Mais parfois il est des personnes qui apportent plusieurs pierres à l'édifice. Il est donc important que les actions de ces chevilles ouvrières ne tombent pas dans l'oubli

En fin d'année 2022 Monsieur Jean-Yves DAGNAUD nous a quitté et les élus ont émis le souhait qu'un hommage lui soit rendu dans ce bulletin. En effet Jean-Yves DAGNAUD, Expert Géomètre sur la commune pendant une quarantaine d'années, de par son métier, a accompagné beaucoup de familles de Bains sur Oust et des alentours Jean-Yves était un passionné d'histoire, d'écriture, de voyages.

Mais c'est son parcours de bénévole au service de la commune et des jeunes de la commune pendant plusieurs décennies qui est remarquable et je vais retracer, sans être exhaustive, une partie de ces années où Jean-Yves n'a eu de cesse de penser, d'anticiper et mettre en place des outils ou activités pour l'épanouissement de notre jeunesse

Dès l'âge de 16 ans Jean-Yves s'intéresse à « l'Amicale des Pêcheurs », association mise en place par Raymond Morice, pêcheur et quelques amis. Cette amicale organisait la fête bien connue dite « fête de l'île aux pies » avec concours de pêche, course à pied, cyclo-cross, course de plates avec perche feu d'artifice et bal populaire. Dans les années 60 Jean-Yves et son ami Yves Macé prennent la relève en faisant appel aux parents d'élèves, cadets de bains et chasseurs pour la continuité de cette fête. Après 18 ans en charge de la fête, les deux amis passent le relais aux Cadets de Bains.

Mais le site de l'île aux pies devenait fragilisé avec les nouvelles attributions de propriétaires des terrains dû au remembrement. En effet des transactions se faisaient et les propriétaires entouraient leur bien jusqu'au bord de l'eau. Jean-Yves et son ami ont sollicité la mairie afin que celle-ci achète les terrains de toute la zone, dont acte et installation du terrain de camping. Ensuite le site fut classé « Grand site naturel » et donc protégé. Sans leur vigilance ce magnifique site ne serait plus accessible.

Dans les années 60 avec Patrick Evno Jean-Yves a contribué à la mise en place du football à 7 afin d'intégrer les plus jeunes enfants dans le club des Cadets de Bains et prenait plaisir à accompagner les jeunes, plaisir réciproque m'a-t-on dit, pour les déplacements à l'extérieur.

Au milieu des années 60 et avec André Henry prêtre de la paroisse, ils ont organisé des camps de jeunes en France mais aussi à l'étranger ce qui était un privilège pour nous qui n'avions, pour

la plupart, jamais voyagé. Pour cela il fallait réunir des fonds donc organiser des fêtes, des collectes ferrailles papier ect., écrire des articles d'où la création d'un journal « FLASH BAINS ». Tout ceci a permis à toute une génération de créer des liens d'amitié et même plus (plusieurs mariages.) mais surtout Jean-Yves a coulé le ciment nécessaire pour motiver et encourager le bénévolat. Pour preuve nombre de ces jeunes de l'époque se retrouvent toujours au sein des associations bainsoises.

L'Amicale Mariste de Bains sur Oust (du nom des Frères qui enseignaient à l'école privée des garçons depuis 1934) était présidée par Henri Dagnaud père de Jean-Yves. Ce dernier rejoint l'amicale lors du 4ème congrès organisé à Bains sur Oust en 1972. Ainsi il a participé activement à l'organisation de tous les congrès des Maristes en France mais aussi dans plusieurs capitales européennes. C'était l'occasion pour tout un groupe bainsois de se déplacer ou de recevoir des anciens élèves comme eux. A l'instar du 17ème arrondissement de Paris Bains sur Oust a sa rue Marcellin Champagnat fondateur des Frères Maristes. Au nom de l'Amicale Mariste Jean MACE adresse ses remerciements à Jean-Yves

On ne peut pas parler de Jean-Yves sans évoquer les quelques décennies où il a été Président de l'OMSL Office Municipal Sports Culture Loisirs. Il a mis toute son énergie pour faire vivre un outil qui n'existait à l'époque que dans les grandes villes. La création de cet Office avait pu aboutir grâce aux efforts déployés par son camarade Yves Macé, bénévole dans l'âme s'il en est, et par André Labédie Conseiller Municipal. Le 19 Mars 1981 était créé l'OMSL de la commune de Bains sur Oust ayant pour but de coordonner et de développer les activités sportives et de loisirs.

En tant que Président Jean-Yves n'a eu de cesse que de remplir à bien le rôle qui lui avait été confié. « Fédérer toutes les associations sportives et de loisirs et être une force de proposition et d'initiatives face à la municipalité. » Nous ne rappellerons ici que les grandes actions issues de ces initiatives :

La première proposition, soumise aux élus et considérée comme prioritaire fût la création d'un poste d'animateur sportif communal à temps plein comme dans les grandes villes. Cet animateur avait en charge le soutien dans les clubs mais aussi l'animation sportive dans les écoles. Ce poste d'animateur associé au poste d'animateur du canton des communes rurales ont fait que les clubs sportifs ont pu bénéficier d'une aide technique très intéressante. Des disciplines non présentes sur la commune ont pu se créer et se développer. Et ce n'était que le début. En Mars 1982 le premier bulletin d'information était publié.

Un travail très important de Jean-Yves épaulé par les membres du bureau de l'OMSL et approuvé par la municipalité fût la mise en place d'un barème

pour les subventions attribuées aux associations ceci aux fins de plus d'équité et de perspective dans leur fonctionnement. C'est sans doute une des raisons pour laquelle il existe un nombre important d'associations sur la commune.

Citons également l'organisation de camps et séjours divers en France et à l'étranger, des animations variées à souhait pendant les petites et grandes vacances (piscine, escalade, canoë) ce qui a permis de justifier la création du centre aéré Nominé en 1985 avec tout ce que cela implique en terme de gestion et de responsabilité puisque l'OMSL devenait employeur et responsable des enfants confiés par les familles

On se rappelle aussi de l'accueil de chorales et groupes étrangers et les actions en faveur de la commune roumaine de Ghéaresti notamment les séjours organisés en terre bretonne pour près d'une centaine de jeunes roumains en 1992 et 1993 mais aussi le séjour de nos jeunes bretons vers le pays de Dracula.

Jean-Yves n'était pas avare de son temps de bénévolat lorsqu'il fallait se déplacer vers les instances départementales ou d'état, tel les services jeunesse et sports, afin de défendre les dossiers de subventions pour l'acquisition de matériel pour promouvoir de nouvelles activités (canoës - utt - tapis de gym-butts.) Accompagné de l'animatrice Françoise Bouas, d'Yves Joubaud représentant du foyer des jeunes, il a noué les premiers contacts avec les organisateurs de la rando Ouest France en 1992 qui a eu le succès que l'on connaît. Jean-Yves a fortement contribué au dispositif CATE qui permettait de mettre en place des activités pour les enfants des écoles mais hors temps scolaire.

Avec la transformation de l'OMSL en OMSL, il soumet à la municipalité la demande pour un emploi d'un animateur socio-culturel et mise à disposition d'un temps partiel pour aider la structure dans les démarches administratives.

Bien sur que Jean-Yves ne faisait pas tout, tout seul, mais il savait s'entourer et motiver les bénévoles et les animateurs qui se sont succédés.

Discret mais excellent écrivain, il aimait, dans les nombreux articles qu'il rédigeait pour le journal Ouest France, mettre en lumière les différents acteurs des associations

Aujourd'hui la commune rayonne par le nombre d'associations présentes sur le territoire et il peut en être fier.



A titre personnel et au nom des personnes qui l'ont soutenu J'adresse à Jean-Yves et à sa famille nos sincères remerciements.

Maryvonne CHEVAL

VOUS AVEZ UN PROJET DE PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

La disparition annuelle de 11 500 km de haies en France est une cause directe de l'effondrement de la biodiversité et de l'amplification des catastrophes climatiques sur nos territoires. Le 6 mai 2019, le groupe d'experts des Nations Unies sur la biodiversité a dévoilé les conclusions de son rapport sur l'état de la planète : nous avons perdu 50% de la biodiversité en 40 ans. 33% des oiseaux de nos campagnes ont disparu depuis les années 1990 (source muséum national d'histoire naturelle) auxquels s'ajoutent beaucoup d'autres espèces emblématiques indicatrices (25% des espèces de la plupart des groupes d'animaux et de végétaux étudiés sont déjà menacés d'extinction). Les épisodes de canicule impactant particulièrement les nappes phréatiques et les cours d'eau se répètent et sont en augmentation. La crise écologique, climatique et humaine planétaire nous touche de près. L'arbre et la haie sont au cœur de ces préoccupations. Le bocage est en capacité à réguler le climat, de stocker du carbone, de constituer un réservoir de biodiversité, de maintenir la quantité et la qualité des masses d'eau, d'apporter nourriture, d'améliorer le paysage, de protéger les troupeaux et les cultures, produire du bois d'œuvre et de chauffage. Autant de raisons pour planter !

Aide à la plantation pour les particuliers

Votre commune soutient les projets de plantations de haies bocagères. Elle prend en charge la moitié du coût des fournitures et des conseils. Le travail de plantation reste à la charge du planteur.

En participant à la campagne de plantation vous bénéficierez de :

- conseils sur le choix des essences, les techniques de plantations, la gestion indispensable de la future haie
- commande groupée de plants, paillage biodégradable, protections gibiers, tuteurs
- d'un suivi personnalisé

Le reste à charge pour le planteur est fixé à 3€ TTC du mètre linéaire planté (hors plantation).



Déroulement d'un projet :

1. A partir de début juillet : Rencontre avec le planteur directement sur le lieu de plantation, Nous conviendrons ensemble des essences adaptées à votre terrain et à vos besoins ainsi que des travaux préalables à la plantation.
2. Envoi par mail d'une "fiche planteur" reprenant l'ensemble du projet à valider par le planteur.
3. Synthèse des projets et commande des matériels et des plants par le CPIE
4. Retrait des fournitures à la pépinière « l'arbre et la haie » à St Ganton, et remise d'un document reprenant l'ensemble des informations à connaître pour réussir sa haie. (novembre/décembre)
5. Participation à un chantier de plantation pédagogique
6. Plantation à la charge du planteur (rapidement après la livraison)

Avec les plants, il est fourni des protections chevreuils et lapins avec les bambous de fixation, du paillage biodégradable en fibre végétale.

Pour toutes demandes d'informations et inscriptions à la campagne de plantations de haies bocagères 2023, contactez Guillaume Cosson : cpie-haiesbocageres@orange.fr ou par téléphone au 06 07 39 51 00.

L'EPTB Eaux et Vilaine en tant qu'animateur Breizh Bocage accompagne également les collectivités pour une meilleure préservation de leur patrimoine bocager, pour une gestion plus intégrée de leurs bords de voirie, pour l'inventaire des haies bocagères communales. Pour les aides accordées aux agriculteurs pour la plantation de haies bocagères, contactez Julien Vidal 06 98 37 95 78.

A découvrir



A découvrir

LES EMPLACEMENTS DES 12 DÉFIBRILLATEURS DANS LA COMMUNE

- Mairie (extérieur)
- Église (intérieur)
- École des Colibris (intérieur)
- Halles du Lavoir (intérieur)
- Salle de sports (extérieur)
- Stade de la Potinais (extérieur)
- Tout Chat Tout (extérieur)
- Salle Polyvalente (intérieur)
- L'Outil en Main (intérieur)
- Maison de Santé (extérieur)
- Vestiaires du stade municipal (intérieur)
- + un mobile disponible sur demande en Mairie.

PROCHAINEMENT
Médiathèque et
Maison des Associations
(extérieur) dans la cours
*(installation dès que
les travaux sont terminés)*



IMMO LIAISON



“ *Votre conseillère en immobilier
proche de chez vous et à vos côtés* ”



Contactez-moi !

Catherine GUERIN
E.I Agent commercial indépendant
RSAC 950 944 892 - Rennes



redon-nord-35.immoliaison.fr



06 59 05 08 93



catherine.guerin@immoliaison.fr

Choisir Immoliaison, c'est : _____



- ▶ Un accompagnement personnalisé
- ▶ Une estimation au juste prix
- ▶ Un suivi régulier pendant toutes les étapes de votre projet
- ▶ Une relation de partenariat
- ▶ Un engagement garanti



Estimation
OFFERTE

LA MAISON



Patrick OUK

Gérant Bar LA MAISON

A découvrir

REDON > PLÉLAN-LE-GRAND : UNE NOUVELLE LIGNE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Plus de renseignements : <https://www.redon-agglomeration.bzh/ligne-redon-plelan-le-grand-transport-collectifs>



ici

Nous agissons pour faciliter vos déplacements



Création de la ligne 12
Plélan-le-Grand / Redon



À COMPTER DU 3 JANVIER 2023

RENSEIGNEMENTS : breizhgo.bzh
02 99 300 300 du lundi au samedi 8h à 20h. Service gratuit.

Un service codéveloppé par :



MC NETTOYAGE



MENAGE
MC Nettoyage

mcnettoyage8@gmail.com
Crédit d'impôt 50% Césu préfinancé



MC NETTOYAGE
06.52.29.19.77

MENAGE

Je vous propose ensemble de définir vos besoins et d'adapter mes prestations à vos attentes.

- * Entretien de la maison (sol, meubles...)
- * Nettoyage des sanitaires et salle de bain
- * Nettoyage de la cuisine (four, frigidaire, vaisselle...)
- * Lavage des vitres et des miroirs
- * Changer les draps et faire les lits
- * Repassage

Plusieurs formules :

* à la journée, à la semaine, tous les 15 jours

Appelez vite !

06.52.29.19.77
mcnettoyage8@gmail.com

MC NETTOYAGE
Service aux particuliers

Rayon 10 kms autour de Bains/Oust

ne pas jeter sur la voie publique.

MARENGO RESTAURANT



BEST QUALITY

FAST FOOD
MARENGO
KEBAB
RESTAURANT

09 87 75 97 07

5 Grande Rue Bains Sue Oust

LUC VILLA

MARIAGE



A votre entière écoute, je mets mon professionnalisme à votre service, afin que vous puissiez passer la plus belle des journées.

contact@animation-dj-bretagne.fr
06 58 76 70 07

ANNIVERSAIRE



contact@animation-dj-bretagne.fr
06 58 76 70 07

NOUVEL AN



contact@animation-dj-bretagne.fr
06 58 76 70 07

CLUB SPORTIF / C.E.



contact@animation-dj-bretagne.fr
06 58 76 70 07



LA MISSION LOCALE : L'ACCOMPAGNEMENT DES 16-25 ANS

LA MISSION LOCALE : L'ACCOMPAGNEMENT DES 16-25 ANS

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stages, ...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Bains sur Oust, Florence MAUGAN est en permanence à la Mairie de Bains sur Oust, et est joignable à la Mission locale au 02.99.72.19.50.

CONSEILS EN MOBILITÉ POUR LES JEUNES : UNE ÉTAPE CLÉ VERS L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

Une bonne maîtrise des déplacements peut ouvrir de nombreuses opportunités et faciliter l'insertion sur le marché du travail. La Mission locale accompagne les jeunes pour :

- Un diagnostic afin d'évaluer la situation actuelle en matière de mobilité.
- Répondre aux besoins en matière de déplacements (transports en commun, le covoiturage, les aides financières disponibles, un module de code de la route gratuit, accès gratuit aux simulateurs de conduite, l'accès au service véhicule (Vélos à assistance électrique, scooter, voiturette, voiture), conduite supervisée, ...).

CAP JEUNE

L'action Cap Jeune, mise en place avec l'association ADIPH 35 (Association Départementale pour l'Insertion des Personnes Handicapées), vise à mieux articuler et coordonner les actions et dispositifs d'accompagnement à destination des jeunes inactifs (18-30 ans) rencontrant des problématiques de santé constituant un frein à leur insertion professionnelle.

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

MOBILITÉ INTERNATIONALE

La Mission locale propose deux chantiers collectifs à l'étranger pour travailler et s'ouvrir sur le monde.

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux :

Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.     

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com

MISSION LOCALE du Pays
de Redon et de Vilaine
3 Rue Charles Sillard
CS 60287
35602 REDON CEDEX
Site : www.ml-redon.com
Tél : 02 99 72 19 50 -

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h00

SUBVENTIONS

MAIRIE
MISE EN ACCESSIBILITÉ – AMÉLIORATION DE
L'ACCUEIL DU PUBLIC



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER :



RÉNOVATION - MAISON DES ASSOCIATIONS



Avec le soutien de



**RÉNOVATION ET EXTENSION
DES SERVICES TECHNIQUES**



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER :

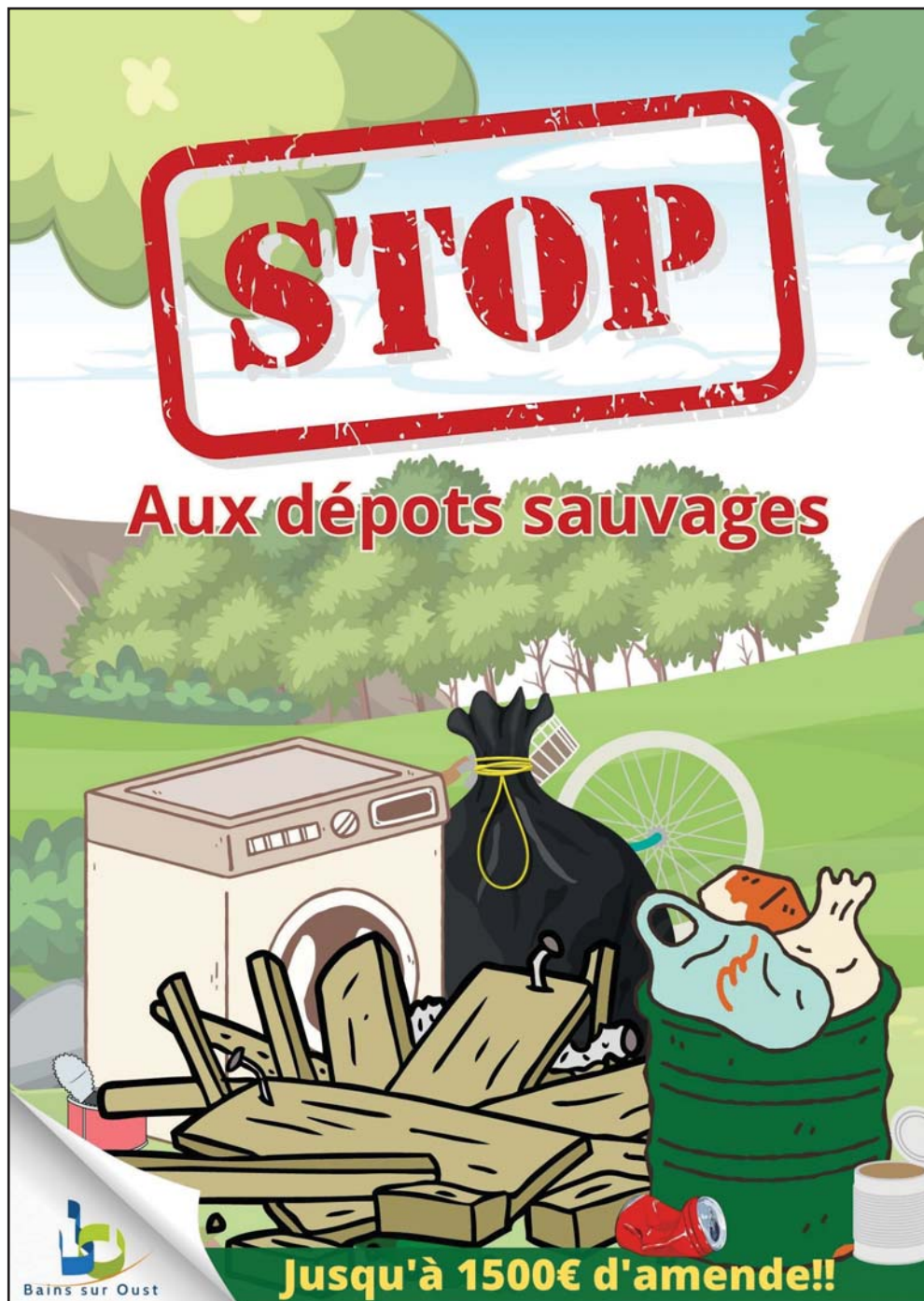


Mairie-subventions.

Maison des assos-subventions.

Services Techniques-subventions.

Informations



ÉTAT CIVIL du 1^{er} semestre 2023



NAISSANCES

DECEMBRE 2022

04 : MITOKPE RASTOUEIX
Lyliana
28 : Vitart Dauphine

JANVIER 2023

04 : OZENNE Max
10 : BORIES Léna
15 : MÉROT Théo
18 : BRIEND Soane
18 : TEMPESTINI
GUÉVENEUX Etzgo
21 : ETIENNE Paulin
26 : KANTAROGLU Eda

FÉVRIER 2023

06 : LIÉGAUX Marcel
25 : MARTIN FERRERE Lucie

MARS 2023

21 : MÉNARD Sarah
28 : LAURENT Aëlia

AVRIL 2023

03 : FERNANDES SOUFFOY
Ella

MAI 2023

1^{er} : RIOT Maho
18 : BOULAY Loan

Les Mariages et Naissances qui n'apparaissent pas dans le bulletin n'ont pas donné leur accord pour être publiés.



MARIAGES

MAI 2023

06 :
LEDUC Alexandra
et PONDARD Serge

13 :
MOUTY Stéphane
et LEMOINE Bruno

13 :
CINTRAT Zoé
et DESJOBERT Edouard

19 :
LEGLAND Stessie
et LECLAIRE Kévin

20 :
NUI Jessica
et TARIM Erdem



DÉCÈS

DÉCEMBRE 2022

26 : PISCHON Raymond
31 : BÉZUCHET née LEULIETTE
Marie

JANVIER 2023

02 : COTTAIS Jean-Marc
11 : MÉNARD née SALOUX An-
toinette
13 : GRAVOT née GUERRIER
Marie
18 : GUIGUIN née MAHE Armelle

FÉVRIER 2023

05 : OGER Marie
09 : BERSIHAND née FRANGEUL
Marie
19 : HOCHET née LÉVÊQUE
Odette

MARS 2023

22 : PENSEC Dominique
23 : MORICE Raymond
26 : CHAUVEL née VINOUE
Bernadette
28 : CHAUVIN Jean-Paul
28 : DEVOS-PINÇON Stéphane
29 : DELORME née MARTIN
Christiane

AVRIL 2023

25 : BOUVIER Jean
30 : LEMARIÉ née POIT Yvonne

MAI 2023

03 : SORAYE Louis
06 : DALIBERT née BELLESOEUR
Martine

A Bains-sur-Oust



ÉTAT CIVIL

En application de l'article 9 du code civil relatif au respect de la vie privée, seuls peuvent figurer sur le bulletin municipal :

- La naissance des enfants dont les parents en ont expressément et par écrit donné l'autorisation ;
- Le mariage dont les époux ont signé une autorisation ;



JUILLET

- 10 au 13 Stage Bains Académy
- 14 Les Musicales de Redon – Concert 18h-20h-21h
- 17 Balades contées – rallye ludique autour de l’histoire de Nominoë
- 27 Escape Game – Mémorial Nominoë
- 28 Méga Loto - Fête de l’île aux Pies
- 29 Concours palets – pétanque – Repas – Concert - Fête de l’île aux Pies
- 30 Braderie – « Pies en folie » - Repas – Concert
- 31 Veillée nocturne au mémorial de Ballon

AOUT

- 6 Pardon de la Chapelle St Laurent – Concours de palets -Repas
- 7 Balades contées – rallye ludique autour de l’histoire de Nominoë
- 17 Escape Game – Mémorial Nominoë
- 19 Tournoi Foot Séniors 8 équipes – Cadets de Bains
- 27 Pardon de la Chapelle St Marcellin – Démonstration mini moto-cross

SEPTEMBRE

- 2 Forum des associations – 9h à 13h
- 2 & 3 Salon des Arts
- 10 Color Run – Ecole St Joseph
- 10 Concours de pêche et palets - ASPFRO
- 16 & 17 Journée du Patrimoine
- 17 Biathlon

OCTOBRE

- 8 Repas des aînés

NOVEMBRE

- 16 – 17 Salon de l’innovation
et 18
- 25 Goûter intergénérationnel

DECEMBRE

- 10 Marché de Noël
Animations de fin d’année